Conseil canadien des normes
Standards Council of Canada

Le Canada d'abord

Conseil canadien des normes
Sommaire du plan d'entreprise 2015-2016 à 2019-2020
Sommaire du budget d'exploitation 2015-2016
Sommaire du budget d'immobilisations 2015-2016

Canada

Notre mandat

Encourager une normalisation efficiente et efficace au Canada lorsque celle-ci ne fait l'objet d'aucune mesure législative.

Notre mission

Diriger et faciliter l'élaboration et l'utilisation des normes nationales et internationales et des services d'accréditation, pour améliorer la compétitivité du Canada et le bien-être collectif de sa population.

Notre vision

Être un chef de file mondial apportant prospérité et bien-être au Canada par des solutions de normalisation novatrices.

Pour nous joindre

Conseil canadien des normes
270, rue Albert, bureau 200
Ottawa (Ontario) K1P 6N7
Téléphone : +1 613 238 3222
Télécopieur : +1 613 569 7808
Courriel : info@ccn.ca site Web : www.ccn.ca

ISBN XXX-XX-XXX-X
Ottawa, 2014
Imprimé au Canada sur du papier recyclé et recyclable

Table des matières

1.	Sommaire	2
2.	Contexte opérationnel	7
3.	Priorités stratégiques	13
	Priorité stratégique 1 : Valeur pour le Canada	14
	Priorité stratégique 2 : Rôle de chef de file mondial	19
	Priorité stratégique 3 : Innovation	23
4.	Rendement et risque	27
	4.1 Gestion du risque	28
	4.2 Mesurer le rendement et le risque	28
5.	Plan financier	32
6.	Profil de la société	44
	6.1 Mandat	45
	6.2 Conseil d'administration du CCN	46
	6.3 Personnel et activités	46

1. Sommaire

Le Conseil canadien des normes (CCN) s'est engagé, pour les cinq prochaines années, à en faire plus que jamais pour procurer une valeur ajoutée au Canada et saisir les occasions de défendre les intérêts de notre nation, tant au Canada qu'à l'étranger.

Pour y arriver, il faudra faire preuve d'un leadership et d'un esprit d'équipe sans faille. Au cours des prochaines années, le CCN collaborera encore plus étroitement qu'avant avec les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux pour soutenir les priorités qui profiteront le plus au Canada. Nous entendons ainsi travailler diligemment à éliminer les obstacles au commerce, à améliorer la mobilité de la main-d'œuvre et à faciliter l'harmonisation à l'échelle du Canada. Nous collaborerons aussi avec les parties intéressées de l'industrie afin d'accroître la compétitivité, d'améliorer l'accès aux marchés mondiaux et de faciliter l'innovation canadienne sur la scène internationale. Nous continuerons de travailler avec des groupes de consommateurs et de défense de l'intérêt public afin de fournir les programmes et les services les plus bénéfiques pour tous les Canadiens. De plus, nous attaquerons la création d'un cadre stratégique qui exposera différents problèmes de normalisation, leur coût pour les Canadiens et le plan nécessaire pour consolider le réseau de normalisation et améliorer la solidité, la santé et la prospérité du Canada.

Le CCN est un organisme relativement petit, mais nombreuses sont les occasions qui s'offrent à lui d'ouvrir des perspectives d'avenir pour le Canada. Il a le désir et la capacité de promouvoir par des moyens ambitieux la consolidation du réseau de normalisation du Canada, et il a le savoir-faire pour y arriver. Nous ne nous contenterons pas d'appliquer les recettes d'hier et ne les laisserons pas nous limiter. Il y a un large consensus : le réseau de normalisation du Canada doit évoluer pour soutenir le développement économique et le commerce tout en maintenant les normes les plus strictes afin de protéger la santé et la sécurité des Canadiens.

Afin de créer des occasions plus nombreuses que jamais pour le Canada, nous nous concentrerons sur des initiatives permettant de concrétiser notre vision et nos trois priorités stratégiques :

VISION :

Être un chef de file mondial apportant prospérité et bien-être au Canada par des solutions de normalisation novatrices.

PRIORITÉS STRATÉGIQUES :

1. Valeur pour le Canada
2. Rôle de chef de file mondial
3. Innovation

Priorité stratégique 1 : Valeur pour le Canada

Le CCN procure une valeur ajoutée au Canada en élaborant et en mettant en œuvre des solutions de normalisation novatrices qui favorisent le commerce et la prospérité économique tout en protégeant la santé et la sécurité des Canadiens.

Depuis 2013, le CCN a fait doubler le nombre d'organismes d'élaboration de normes (OEN) accrédités au Canada, qui est passé de quatre à huit. Ainsi, le CCN peut contribuer à renforcer l'harmonisation des normes et à ouvrir la porte au commerce entre le Canada, les États-Unis et le reste du monde. De plus, en amenant ces OEN à appliquer un processus d'élaboration de normes approuvé, le CCN renforce la protection dont jouissent les Canadiens.

Le CCN continuera de travailler avec l'industrie à réduire au minimum les exigences qui font double emploi au Canada, ainsi qu'entre le Canada et les États-Unis. Dans certains secteurs, le fardeau réglementaire des entreprises a déjà été considérablement réduit par des normes conjointes Canada–États-Unis. Or, il reste du travail à faire. Par sa participation au Conseil de coopération Canada–États-Unis en matière de réglementation (CCR), le CCN continuera d'alléger le fardeau administratif de l'industrie et de stimuler la croissance économique tout en protégeant la sécurité des Canadiens.

L'organisme trouvera également des moyens d'aider les gouvernements à réduire les obstacles au commerce à l'intérieur de nos frontières. Le fait est qu'au Canada, l'application par les provinces et les territoires de normes et de règlements différents a créé des obstacles au commerce intérieur, lesquels engendrent une inefficacité économique chronique et une perte d'occasions. En outre, ces obstacles augmentent les coûts qu'assume le consommateur et limitent nos choix. Le CCN collaborera avec les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux à l'élimination de ces obstacles au commerce intérieur, qui menacent notre économie nationale en plus de nuire aux entreprises, aux travailleurs et aux consommateurs canadiens.

Le CCN contribue actuellement à l'élaboration de normes visant à faire face aux effets des changements climatiques dans le Nord canadien, une priorité pour le gouvernement du Canada et un pilier du Plan d'action économique du Canada. Dans le cadre de l'Initiative de normalisation des infrastructures du Nord (ININ) du CCN – et avec le financement du Programme de la qualité de l'air du gouvernement du Canada –, l'organisme mènera à terme l'élaboration de cinq Normes nationales du Canada (NNC) qui faciliteront l'adaptation des infrastructures du Nord aux changements de température et de configuration des précipitations. Ces efforts assureront la stabilité des infrastructures actuelles et futures dans les communautés nordiques, et protégeront la sécurité de ceux qui y vivent. Il s'agit de l'une des nombreuses manières dont le CCN collabore avec les gouvernements à fournir des solutions concrètes qui améliorent la vie quotidienne des Canadiens, y compris ceux qui vivent dans le Nord.

À l'avenir, le CCN en fera encore davantage pour défendre le bien-être économique du Canada. Il continuera de nouer des relations solides avec des secteurs clés, comme ceux de l'énergie, de l'électricité et du génie, pour montrer en quoi les normes peuvent soutenir leurs priorités et procurer une valeur ajoutée au Canada. Au cours des prochaines années, l'organisme fera appel à d'autres secteurs clés et leur donnera l'occasion d'établir des priorités de normalisation qui servent leur intérêt et celui du pays. Dans le cadre de la mobilisation de l'industrie, le CCN établira aussi une stratégie pour mieux répondre aux besoins des petites et moyennes entreprises (PME) en matière de normalisation, en particulier pour les sensibiliser davantage à l'importance des activités de normalisation et les encourager à y participer.

Priorité stratégique 2 : Rôle de chef de file mondial

Le CCN jouera son rôle de chef de file mondial en matière de normalisation pour ouvrir des portes à l'industrie canadienne et accroître les débouchés sur les marchés mondiaux. En soutenant la négociation de clauses opportunes sur l'élaboration des normes et les programmes d'évaluation de la conformité dans les accords de commerce international, comme l'Accord économique et commercial global Canada-Union européenne (AECG) et le Partenariat transpacifique (PTP), le CCN contribue à réduire les obstacles au commerce. Ainsi, les fabricants canadiens auront un meilleur accès aux marchés pour leurs produits. Vu l'objectif à long terme du gouvernement fédéral de promouvoir le libre-échange, le CCN veillera à ce que les solutions de normalisation occupent une place importante dans les prochains accords commerciaux.

Le CCN exploitera également sa position à l'international pour établir de solides partenariats avec les organismes nationaux de normalisation en Amérique latine, en Asie et en Europe. Il collabore déjà avec des organismes de normalisation en Chine, au Pérou, en Colombie, au Honduras et dans les Caraïbes, mettant son expertise et ses connaissances à profit pour aider à la création d'infrastructures de normalisation robustes et modernes qui facilitent le commerce de biens et services canadiens dans ces pays.

Outre sa participation active à des organismes internationaux d'évaluation de la conformité, comme l'International Accreditation Forum (IAF) et l'International Laboratory Accreditation Cooperation (ILAC), le CCN prend une part active aux travaux du Comité pour l'évaluation de la conformité (CASCO) de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) en y occupant notamment un poste de direction.

Ajoutons que le CCN dirige l'élaboration de plans stratégiques pour la Pan American Standards Commission (COPANT) et le Pacific Area Standards Congress (PASC). Il renforcera ces partenariats régionaux au cours des cinq prochaines années pour que les normes et les programmes d'évaluation de la conformité servent les intérêts du Canada.

Sur la scène internationale, l'organisme entend protéger les intérêts du Canada dans des secteurs d'importance stratégique pour le pays. Au cours des cinq prochaines années, le CCN encouragera activement la représentation du Canada aux comités techniques internationaux qui élaborent des normes dans les secteurs importants pour le succès économique et le bien-être à long terme du Canada.

Comme toujours, le CCN tâche avant tout de porter la voix du Canada aux comités internationaux de normalisation qui apporteront le plus grand bien au pays, et de trouver les experts qui ont les compétences et les connaissances tout indiquées pour y arriver.

Priorité stratégique 3 : Innovation

Soucieux de concourir à l'épanouissement du Canada, le CCN cherchera des façons de créer un organisme et un réseau de normalisation plus stratégiques, efficaces et dynamiques que jamais. Il envisagera chaque difficulté comme une occasion de montrer comment la normalisation peut jouer un rôle dans la croissance économique du Canada. Beaucoup de choses peuvent être accomplies si les membres du réseau de normalisation du Canada s'unissent pour faire progresser l'harmonisation et procurer une valeur ajoutée aux Canadiens. Le CCN entend veiller à ce que tous les membres du réseau se concertent pour innover davantage et soutenir les priorités stratégiques du Canada.

Vu le rythme rapide auquel s'opère la transformation industrielle dans le monde d'aujourd'hui, il faut tirer parti de tous les atouts du Canada pour créer des occasions uniques d'accroître sa compétitivité. Le CCN demeurera agile de façon à pouvoir promouvoir des solutions de normalisation et des programmes d'évaluation de la conformité reflétant les technologies les plus récentes. Il jouera aussi un rôle dans les initiatives gouvernementales et industrielles visant à promouvoir les nouveaux secteurs en rapide évolution afin d'ouvrir la porte à leurs produits et services sur les marchés mondiaux.

Il est également prioritaire pour le CCN de favoriser l'innovation interne, en vue d'offrir le niveau de service auquel ses intervenants s'attendent. L'organisme s'est forgé une culture d'excellence grâce à ses équipes de talent et élabore actuellement de nouveaux processus pour moderniser son milieu de travail et ses systèmes d'information.

Sommaire financier

Le CCN utilise son excédent accumulé dans ses infrastructures et ses investissements stratégiques. Il continuera de financer sélectivement les initiatives les plus pertinentes et les plus bénéfiques pour le Canada.

Pour l'exercice 2015-2016, le budget d'exploitation du CCN se monte à 21,1 M$ et son budget d'immobilisations à 2,3 M$, ce qui représente un montant global de 23,4 M$. Pour ce même exercice, le crédit total du gouvernement du Canada est de 9,8 M$. Le total des produits d'exploitation pour 2015-2016, y compris ceux provenant des services d'accréditation, de la boutique virtuelle du CCN et des services d'innovation, devrait s'élever à 9,6 M$. Dans son budget 2015-2016, le CCN prévoit un déficit de 1,7 M$, qui sera couvert par les réserves cumulées alors que l'organisme opère un rééquilibrage de sa situation financière en vue de réaliser de façon optimale ses priorités stratégiques.

Les dépenses prévues de 3,2 M$ pour 2015-2016 comprennent celles liées aux principaux investissements stratégiques qui portent sur la réalisation d'aspects ciblés des priorités du CCN, à savoir :

Investissement	Initiative
1,3 M$	Participation du Canada aux comités techniques internationaux prioritaires
1,0 M$	Solutions de normalisation à l'appui des priorités du gouvernement fédéral
577 k$	Normes pour l'adaptation des infrastructures nordiques aux changements climatiques
105 k$	Stratégie de participation de l'industrie
100 k$	Proposition d'études à l'appui de l'*Accord sur le commerce intérieur*
55 K$	Renforcement des capacités de normalisation
50 K$	Services d'innovation (feuilles de route, gestion de contrats, conseils)
50 K$	Inventaires des normes mentionnées dans les règlementations fédérales, provinciales et territoriales

Risques stratégiques

Dans le cadre de sa démarche de planification stratégique, le CCN détermine chaque année les risques généraux auxquels il est exposé.

Il utilise la norme internationale ISO 31000, *Management du risque – Principes et lignes directrices* pour le guider dans sa démarche de gestion du risque afin que les bonnes stratégies d'atténuation des risques soient en vigueur au sein de l'organisme. Un rapprochement est effectué entre les risques généraux et le rendement de l'organisme, et ces risques sont suivis de près à l'aide du cadre de reddition de comptes sur les risques et le rendement du CCN. En 2015-2016, l'organisme se concentrera sur les principaux domaines de risques suivants :

- la mise en œuvre rigoureuse de ses initiatives stratégiques.
- la participation des intervenants et les risques à la réputation qui y sont associés.
- la participation internationale stratégique aux comités de l'ISO et de l'IEC.
- la satisfaction de la clientèle.
- la maîtrise des risques à l'interne, les ressources humaines et les contrôles financiers solides.
- la modernisation de son architecture opérationnelle.

2. Contexte opérationnel

Le CCN a fait des progrès importants pour ce qui est de consolider le réseau de normalisation du Canada et d'obtenir un soutien sans précédent des ministères et organismes du gouvernement fédéral. Cela dit, au cours des cinq prochaines années, nous voulons en faire encore davantage, et nous sommes persuadés d'avoir les outils, la capacité et l'ambition nécessaires pour y parvenir.

Le CCN continue de renforcer ses relations avec les provinces et territoires à l'aide de son Comité consultatif des provinces et territoires (CCPT), du Comité consultatif national sur la sécurité publique (CCNSP) et d'autres conseils de réglementation. Nous avons resserré nos liens avec les OEN titulaires de l'accréditation du CCN et d'autres organismes accrédités pour rendre le réseau de normalisation du Canada encore plus solide. Nous avons consolidé notre réputation – tant au pays qu'à l'étranger – comme chef de file en matière de normalisation par notre participation à des organisations internationales comme l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et la Commission électrotechnique internationale (IEC) et par le rôle que nous jouons en aidant d'autres régions à élaborer des plans de normalisation stratégiques et novateurs. Notre organisme en fait déjà plus qu'auparavant, et nous ne sommes pas prêts à arrêter. Au cours des prochaines années, le CCN entend emprunter un chemin ambitieux qui le propulsera vers de nouveaux sommets, au pays comme sur la scène internationale.

Pour déterminer le meilleur chemin à suivre et s'assurer de pouvoir réaliser ses priorités et initiatives organisationnelles, le CCN doit tenir compte du monde qui l'entoure ainsi que des tendances nationales et mondiales qui influeront sur son succès dans les années à venir. En comprenant notre contexte opérationnel, nous serons plus à même de combler – voire de surpasser – les attentes des intervenants et de mener un réseau de normalisation solide. S'il veut s'assurer que le réseau de normalisation du Canada sert au mieux les intérêts du pays et crée des occasions pour l'industrie et le gouvernement du Canada, le CCN doit continuellement surveiller les effets potentiels des facteurs nationaux et mondiaux sur la réalisation de ses priorités stratégiques.

Valeur de la normalisation pour le Canada

La preuve est faite depuis longtemps : la normalisation et l'évaluation de la conformité stimulent la concurrence économique, l'innovation et la croissance. Les effets positifs de la normalisation sont nombreux, allant de la dynamisation de l'économie à l'augmentation du commerce intérieur et international, en passant par la protection de l'environnement et de la santé. Les normes façonnent et appuient constamment les questions de politique publique les plus importantes pour le Canada et les Canadiens. Le CCN mène déjà des activités de normalisation qui soutiennent directement le plan du gouvernement fédéral, soit de faire du Canada un pays fort et compétitif, mais au cours des prochaines années, l'organisme devra déployer des efforts supplémentaires pour que la normalisation améliore le régime de réglementation du Canada, engendre des gains d'efficience, réduise les doubles emplois et facilite l'accès aux marchés mondiaux.

Les organismes de réglementation fédéraux, provinciaux et territoriaux se fient aux normes nationales, régionales et internationales comme outils pour soutenir les politiques publiques et la réglementation. Ils doivent absolument avoir accès aux normes les plus efficaces et les plus récentes pour protéger la santé économique du Canada et le bien-être de sa population. Pour aider les autorités de réglementation à déterminer les normes les plus appropriées, le CCN surveille l'état des normes, des codes et des exigences de mise à l'essai et de certification cités dans les règlements officiels, fournit des conseils en la matière et trouve des solutions de normalisation susceptibles de régler les problèmes rencontrés.

Les normes et les services d'accréditation jouent aussi un rôle vital pour ce qui est d'aider l'industrie à rendre ses produits conformes aux exigences réglementaires en rapide évolution. Ces efforts limitent les risques, rehaussent l'attrait commercial des produits canadiens et accroissent la compétitivité du Canada. À l'avenir, le CCN devra s'assurer que les priorités de normalisation de l'industrie sont bien connues pour pouvoir améliorer les activités commerciales ainsi qu'accroître la productivité et le potentiel de croissance du Canada. L'organisme doit poursuivre l'exécution de son plan ambitieux visant à solliciter la participation de secteurs essentiels à la compétitivité du Canada et à favoriser les priorités de normalisation qui soutiennent le bien-être économique et social du pays. Ayant déjà fait des progrès importants quant à l'établissement de relations solides avec les secteurs du pétrole, du gaz, de l'électricité et de la plomberie ces dernières années, le CCN continuera de se tourner vers d'autres secteurs clés de l'industrie afin de mieux soutenir leurs priorités et, plus particulièrement, de répondre aux besoins des PME.

Étant donné la mondialisation du commerce, les produits « canadiens » ne contiennent pas toujours que des composantes fabriquées à l'intérieur de nos frontières; ils peuvent être faits de composantes venant de l'autre bout du monde. La complexité qu'apporte la chaîne d'approvisionnement mondiale touche particulièrement les PME. En effet, comme leurs produits peuvent être vendus dans de nombreux pays, ces entreprises doivent se soumettre à diverses normes techniques, selon le marché. Au cours des années à venir, le CCN devra en faire encore davantage pour aider les entreprises canadiennes à s'assurer que leurs produits satisfont à ces diverses normes afin de garder ouvertes les portes au commerce et de préserver l'avantage concurrentiel du Canada.

La normalisation en appui au programme économique du Canada

Pour pouvoir accéder au marché américain et aux autres marchés du monde, le Canada doit respecter un nombre grandissant et de plus en plus varié d'exigences de normalisation et d'évaluation de la conformité.

Le Canada étant tributaire du commerce, pour accéder aux marchés mondiaux, les entreprises canadiennes doivent absolument respecter les exigences de normalisation et d'évaluation de la conformité internationales, régionales et nationales. Influencer et adopter ultérieurement des normes internationales et d'autres documents internationaux procurent un avantage concurrentiel, le but ultime étant d'avoir une seule norme, un seul essai, une marque mondiale. Pour que les occasions économiques des années à venir soient saisies et que la croissance à long terme du Canada soit favorisée, nos pratiques de normalisation doivent être optimisées en conséquence.

En soutenant des accords comme l'AECG, l'Accord de libre-échange Canada-Corée et le Partenariat transpacifique (PTP), le CCN contribue déjà à l'harmonisation des normes et des exigences de certification, ce qui réduit les obstacles au commerce et multiplie les perspectives d'investissements pour l'industrie canadienne.

Le CCR Canada–États-Unis, qui en est à la deuxième phase de son plan d'action, défend l'utilisation de normes conjointes pour le Canada et les États-Unis par les autorités de réglementation fédérales des deux pays afin de favoriser l'harmonisation des règlements qui s'y appliquent. Le CCN soutient l'élaboration de telles normes au moyen d'un projet pilote visant à rédiger une norme pour un nouveau produit appelé « système anti-retour électro-pneumatique ». Les leçons tirées de ce projet aideront l'industrie, de part et d'autre de la frontière, à élaborer des normes conjointes de façon plus économique. Le CCN entend aussi promouvoir l'harmonisation des normes par d'autres initiatives ambitieuses, notamment un plan de collaboration avec Transports Canada quant à l'élaboration d'une norme binationale sur les gilets de sauvetage et les combinaisons d'immersion.

En outre, l'entente de coopération conclue entre le Comité européen de normalisation (CEN), le Comité européen de normalisation électrotechnique (CENELEC) et le CCN facilitera aussi l'adoption de l'AECG et permettra aux Canadiens de participer à l'élaboration des normes européennes lorsque les intérêts canadiens sont en jeu.

La réduction des obstacles au commerce

Les exigences réglementaires redondantes entravent le commerce entre les provinces et territoires ainsi qu'entre le Canada et d'autres pays, dont les États-Unis. En effet, les différences entre les normes citées dans les règlements peuvent créer des obstacles au commerce, ce qui coûte aux consommateurs canadiens des millions de dollars chaque année. Pour réduire ces obstacles, certains secteurs de l'industrie, comme celui de la plomberie et du chauffage et celui du levage et du montage, s'affairent – avec l'aide du CCN – à déceler les lacunes d'harmonisation qui engendrent des coûts et des délais supplémentaires pour les entreprises canadiennes. L'harmonisation des normes entre les États allégera le fardeau administratif gouvernemental et favorisera la croissance économique tout en appuyant les objectifs de sécurité publique.

Que ce soit en levant les obstacles au commerce entre pays voisins, comme le Canada et les États-Unis, ou en facilitant le commerce entre provinces et territoires, l'harmonisation des normes est essentielle pour accroître la compétitivité des entreprises canadiennes.

À l'intérieur des frontières du Canada, l'harmonisation des normes est tout aussi importante pour éliminer les obstacles au commerce interprovincial. Pour soutenir l'engagement qu'a pris le gouvernement fédéral de réduire les obstacles au commerce intérieur dans le cadre du renouvellement de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI), le CCN a entamé une étude de trois ans sur les normes qui sont mentionnées dans les lois provinciales et territoriales et qui sont susceptibles de nuire au commerce dans des secteurs clés de l'industrie. L'organisme poursuivra son travail d'élimination des obstacles au commerce intérieur, et cette recherche fait partie des nombreux moyens qu'il entend prendre pour fournir des solutions de normalisation qui appuient les priorités du gouvernement et améliorent la qualité de vie des Canadiens.

Le rôle à jouer sur la scène internationale

On constate que les économies émergentes cherchent de plus en plus à participer à l'élaboration de normes internationales pour asseoir leur influence sur les marchés mondiaux et promouvoir leurs propres objectifs d'intérêt public. L'élargissement du rôle d'acteurs influents comme la Chine, l'Inde, le Brésil et l'Afrique du Sud dans l'élaboration des normes internationales arrive à un moment où le Canada doit attirer des experts techniques mieux qualifiés pour participer au système international.

S'il veut être représenté efficacement aux forums internationaux, comme ceux de l'ISO et de l'IEC, le Canada doit absolument recruter de nouveaux experts aptes à influencer le contenu des normes, de sorte que le pays conserve son rôle de premier plan au sein des grands comités techniques internationaux. Ainsi, le Canada bénéficiera d'une voix plus forte sur la scène internationale, et ses intérêts seront mieux servis. Les changements au programme d'allocations de déplacement des délégués du CCN contribuent déjà à augmenter le nombre de délégués et d'experts canadiens prenant part à des rencontres en personne sur la normalisation internationale et s'accompagneront d'une évolution quant aux objectifs et au financement des domaines d'intérêt stratégique pour le pays.

L'importance accordée par le CCN à ses experts canadiens

La prospérité du Canada repose en grande partie sur les efforts d'experts de calibre mondial qui consacrent leur temps et leur expertise à l'inclusion des perspectives canadiennes aux sphères de normalisation nationale, régionales et internationales. C'est grâce à ces experts, qui sont essentiels à la réalisation de la mission et du mandat du CCN, que les règles des marchés sont influencées de façon à favoriser le bien-être économique et social du Canada. Soutenus par le CCN, ces bénévoles jouent un rôle essentiel en veillant à ce que, par la normalisation, des programmes et des services soient fournis dans l'intérêt de tous les Canadiens.

Le CCN estime beaucoup ses bénévoles et les reconnaît comme des membres indispensables de son équipe. L'organisme continuera de trouver des manières d'améliorer son modèle opérationnel et les infrastructures qui s'y rapportent pour stimuler la participation volontaire aux activités de normalisation nationales, régionales et internationales.

Le nombre de normes strictement canadiennes a considérablement diminué ces dernières années. Vu cette tendance à l'harmonisation internationale, le CCN doit veiller à ce que les normes internationales (et les autres documents techniques) soient adoptées plus efficacement et rapidement. La simplification de ce processus aidera l'industrie canadienne en réduisant les obstacles au commerce, ce qui facilitera l'intégration de produits et services dans les marchés intérieurs et étrangers.

L'accent sur l'innovation

La création et la commercialisation de nouvelles technologies sont essentielles à la santé économique d'un pays. Il n'est donc pas surprenant que des pays des quatre coins du monde voient dans l'innovation un outil de croissance économique à long terme. La santé économique du Canada dépend de la création et du succès d'entreprises capables de soutenir la concurrence internationale, d'innover et de créer des emplois de qualité. À l'avenir, nous comptons travailler avec le gouvernement et l'industrie à préserver la compétitivité du Canada dans la mise au point de technologies nouvelles ou émergentes.

Le CCN a aussi la ferme intention de favoriser l'innovation et les solutions novatrices, à l'échelle organisationnelle comme dans le réseau de normalisation du Canada. Vu sa nature d'organisme axé sur le savoir, sa réussite repose sur sa capacité à garder une équipe talentueuse et dévouée. Le CCN a également besoin d'outils et de processus efficaces et modernes lui permettant de mieux réagir aux tendances des marchés et de bien mener le réseau de normalisation du Canada. Par la formation, le perfectionnement et la planification de la relève pour les postes d'importance critique, l'organisme renforcera son personnel, qui pourra ainsi mieux le soutenir durant les années à venir. Le CCN poursuivra également la modernisation de ses plateformes électroniques, afin de respecter les exigences organisationnelles de toutes ses branches d'activités et de mieux servir ses intervenants.

Les nouvelles technologies et les nouvelles réalités sociales accélèrent l'élaboration de normes et obligent souvent de nombreux secteurs de l'industrie à se concerter pour élaborer des normes. Les technologies se complexifiant, la création de normes appelle de plus en plus la contribution d'experts de divers domaines. Au cours des prochaines années, le CCN entend continuer d'encourager la collaboration au sein du réseau de normalisation et de soutenir des domaines où il peut faciliter la création d'occasions pour le Canada, accroître au maximum la compétitivité du pays et protéger le bien-être de tous les Canadiens.

Perspectives pour 2020

Au cours des prochaines années, l'accès aux marchés mondiaux sera de plus en plus difficile. Pour préserver leur compétitivité, les pays doivent soutenir la participation d'experts techniques aux comités internationaux de normalisation. Le CCN est déterminé à faire en sorte que le Canada demeure un acteur de premier plan à l'international.

Sur la scène nationale, le CCN poursuivra son travail de promotion de la normalisation comme outil essentiel au gouvernement et à l'industrie. Les normes peuvent soutenir leurs stratégies de gestion des risques, éliminer les obstacles au commerce intérieur et, ultimement, consolider le régime de réglementation du Canada.

Données et chiffres clés

Pour comprendre le contexte de la normalisation, le CCN surveille de près sa base de données contenant des renseignements et des chiffres continuellement mis à jour et provenant des catalogues de normes des OEN accrédités par le CCN, des données publiées par l'ISO, l'IEC et l'Union internationale des télécommunications (UIT), ainsi que de sa propre base de données sur les participants de comités techniques internationaux. Sont présentés ci-dessous quelques exemples des renseignements que permet de surveiller cette base de données.

Figure 4 : Données et chiffres clés

DONNÉES ET CHIFFRES CLÉS	AU 31 MARS 2012	AU 31 MARS 2013	AU 31 MARS 2014	TEN-DANCE	RÉPERCUSSIONS
Nombre de normes canadiennes	2 973	2 940	2 901	▼	Le virage vers l'harmonisation mondiale au Canada et partout ailleurs dans le monde continue de réduire la nécessité d'avoir une normalisation strictement canadienne. Le CCN doit suivre cette tendance mondiale en s'efforçant d'influencer et d'adopter plus rapidement les normes internationales.
Nombre de normes tenues par de grandes organisations internationales de normalisation (ISO, IEC, UIT)	28 869	30 358	30 334	▲	L'harmonisation mondiale a entraîné l'augmentation du nombre de normes tenues par des organisations internationales. Les normes internationales réduisent les obstacles au commerce, ce qui facilite l'entrée sur les marchés internationaux.
Nombre de NNC approuvées par le CCN	177	143	116	▼	Le CCN doit améliorer continuellement ses processus d'adoption de normes internationales pour les rendre plus efficaces, afin d'aider le Canada à devancer la concurrence sur la scène mondiale.
Nombre de bénévoles canadiens participant aux comités internationaux de normalisation	2 619	2 628	2 849	▲	Pour influencer réellement les règles du marché dans l'intérêt du Canada, le CCN doit continuer à attirer et retenir les bénévoles canadiens, et il doit cibler de façon stratégique les comités auxquels siègent ces bénévoles.

3. Priorités stratégiques

Les avantages de la normalisation sont omniprésents. Sans que l'on s'en aperçoive, les normes travaillent sans relâche pour améliorer l'économie du Canada et protéger sa population. Tout ce que fait le CCN concourt à la réalisation de son mandat : mener un réseau de normalisation solide qui protège le consommateur, qui fait la promotion du commerce intérieur et international, qui favorise le développement durable et qui fait progresser l'économie nationale. L'organisme va de l'avant avec la volonté ferme d'en faire encore davantage pour lever les obstacles et rendre le réseau de normalisation du Canada plus fort que jamais. Pour y arriver, durant la période comprise entre 2015-2016 et 2019-2020, le CCN œuvrera à concrétiser sa vision et ses trois priorités stratégiques :

VISION :

Être un chef de file mondial apportant prospérité et bien-être au Canada par des solutions de normalisation novatrices.

PRIORITÉS STRATÉGIQUES :

1. Valeur pour le Canada
2. Rôle de chef de file mondial
3. Innovation

La consolidation du réseau de normalisation est bénéfique pour tous les Canadiens. Dans le discours du Trône du 16 octobre 2013, intitulé *Un moment à saisir pour le Canada : prospérité et perspective dans un monde incertain*, le gouvernement du Canada a annoncé ses priorités pour l'avenir. Que ce soit en protégeant les consommateurs canadiens et le Nord canadien, en soutenant les visées commerciales du Canada ou en consolidant le régime de réglementation du pays, les activités du CCN correspondent aux priorités du gouvernement. D'ailleurs, les trois priorités stratégiques de l'organisme et les initiatives qui s'y rapportent, décrites dans le présent plan d'entreprise, sont conformes à l'énoncé des priorités envoyé au CCN par le ministre de l'Industrie en 2013.

Concentrant davantage ses efforts sur ces domaines prioritaires, le CCN a mis en place une structure organisationnelle renouvelée et il améliore son infrastructure opérationnelle pour consolider encore plus l'organisme et le réseau canadien de normalisation. De plus, le CCN a affiné davantage son système de mesure du rendement pour suivre les réalisations concourant à ses trois priorités stratégiques. Les seuils de rendement sont fondés sur les statistiques, les données de référence d'études de cas, et la surveillance et l'analyse continues des tendances effectuées au moyen du cadre de reddition de comptes sur les risques et le rendement de l'organisme.

Priorité stratégique 1 : Valeur pour le Canada

Pour procurer au Canada une valeur ajoutée encore plus grande qu'auparavant, le CCN se consacrera à concevoir des solutions de normalisation qui profiteront directement aux secteurs de première importance pour le pays et son économie.

L'organisme demeure résolu à améliorer la qualité de vie des Canadiens ainsi qu'à stimuler l'innovation et la performance économique sur les scènes nationale, régionale et internationale. Afin que la normalisation joue un rôle déterminant et permanent dans les stratégies du gouvernement et de l'industrie, le CCN continuera de promouvoir les avantages de la normalisation et de faciliter la collaboration continue entre tous les intervenants du réseau de normalisation du Canada.

Résultat stratégique attendu :

Le CCN a élaboré et exécuté un programme très concurrentiel qui intègre les priorités du gouvernement et de l'industrie et qui améliorera le bien-être économique et social du Canada. Il mise sur des occasions d'apporter des solutions de normalisation qui font correspondre les priorités nationales à des initiatives mondiales, tant sur la scène régionale qu'internationale, pour stimuler la croissance et accroître le succès économique du pays.

OBJECTIF	MESURE	PLAN
Les solutions de normalisation pour les priorités nationales	Le CCN collaborera avec le gouvernement et certains secteurs de l'industrie afin que les solutions de normalisation répondent directement aux priorités nationales.	• L'élimination des obstacles au commerce intérieur • La promotion de la coopération entre les provinces et territoires • La protection du Nord canadien • Les solutions de normalisation pour les priorités nationales
La stratégie de participation de l'industrie	Le CCN sollicitera la participation de certains secteurs de l'industrie, groupes de consommateurs et groupes de défense de l'intérêt public à l'élaboration de solutions de normalisation qui reflètent les priorités du gouvernement et engagent les PME.	• La participation de l'industrie
Un modèle robuste et durable de participation et de financement pour le Canada	Le CCN travaillera avec certains secteurs de l'industrie à accroître la participation et le financement de sorte que le Canada ait plus d'influence sur les comités techniques qui revêtent une importance stratégique pour lui.	• Le modèle de participation et de financement pour le Canada

Plan

L'élimination des obstacles au commerce intérieur

L'élimination des obstacles au commerce qui nuisent depuis longtemps aux entreprises canadiennes actives au Canada et à l'étranger fait partie des grandes priorités.

Pour éliminer les obstacles au commerce intérieur, le gouvernement du Canada s'est engagé à moderniser l'Accord sur le commerce intérieur (ACI). Pour le soutenir, le CCN participe avec Industrie Canada à un projet de recherche de trois ans visant à combler les lacunes dans les données sur les obstacles au commerce intérieur et l'harmonisation des normes au Canada. Ce projet fera ressortir les problèmes de double emploi et de chevauchement des normes et des exigences d'essai, d'inspection et de certification qui sont mentionnées dans les règlements fédéraux, provinciaux et territoriaux et qui nuisent au commerce intérieur dans certains secteurs de l'industrie. Durant la première année, le CCN relèvera les normes qui entravent le commerce de certains produits dans les secteurs où on utilise des grues, le secteur du chauffage et de la plomberie ainsi que les secteurs nouvellement réglementés.

Durant les deux années qui suivront, le CCN se concentrera sur les produits d'autres secteurs de l'industrie.

La promotion de la coopération entre les provinces et territoires

Pour promouvoir la coopération et la communication entre les provinces et territoires du Canada, le CCN travaillera avec le CCPT à l'établissement et au soutien des priorités de normalisation provinciales et territoriales.

Le CCN relèvera les normes citées dans les règlements de 10 provinces et territoires d'ici la fin de l'exercice 2015-2016, un pas important dans la réduction des obstacles au commerce intérieur par l'accroissement de la coordination au Canada.

La protection du Nord canadien

La protection du Nord canadien est une priorité pour le gouvernement du Canada, et à l'aide de l'ININ, le CCN améliorera grandement la qualité de vie et la sécurité des communautés nordiques.

Dans le cadre de l'ININ, la dernière d'une série de cinq normes sera élaborée d'ici la fin de l'exercice 2017 de façon à réduire le besoin de travaux de modernisation coûteux et à prolonger la durée de vie utile des infrastructures essentielles du Nord. Ces normes portent sur la gestion des effets de la dégradation du pergélisol sur les bâtiments futurs et existants, la gestion des charges de neige, les plans de drainage des communautés et la caractérisation des sols.

Pour soutenir l'ININ, un comité appelé Comité consultatif du Nord (CCNord) a été créé. Ce comité est composé de sous-ministres adjoints et d'administrateurs des gouvernements du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut et de l'administration régionale du Nunavik. Le Comité a confirmé qu'il appuyait sans réserve la poursuite des travaux entrepris par le CCN et repéré quelques défis associés à d'autres catégories d'infrastructures cruciales nécessitant un urgent apport de solutions de normalisation. Le CCN continuera de collaborer avec le CCNord et de le soutenir, conformément à l'engagement pris par le gouvernement du Canada à l'égard du Nord.

Les solutions de normalisation pour les priorités nationales

Pour soutenir efficacement les règlements officiels et préserver la sécurité des Canadiens, le CCN doit s'assurer que les normes évoluent constamment et suivent les avancées technologiques et commerciales.

Pour ce faire, l'organisme continuera de vérifier régulièrement l'efficacité des normes, de concert avec les ministères et les organismes gouvernementaux. D'ailleurs, ces normes sont mentionnées quelque 7 000 fois dans la réglementation canadienne. Le CCN continuera d'aider le gouvernement fédéral à s'assurer que les normes citées dans les règlements sont efficaces et actuelles.

Présidant le Comité des sous-ministres adjoints sur la normalisation, le CCN collaborera avec des ministères clés du gouvernement fédéral à l'établissement des priorités stratégiques fédérales en matière de normalisation pour voir en quoi la normalisation pourrait soutenir encore mieux ces priorités. L'organisme travaillera avec Environnement Canada à trouver des solutions pour 10 normes sur les réservoirs de stockage des produits pétroliers citées dans la réglementation officielle. D'ailleurs, il a déjà commencé à élaborer avec Transports Canada une norme binationale (Canada–États-Unis) sur les gilets de sauvetage et les combinaisons d'immersion et a conclu un protocole d'entente avec Santé Canada quant à la gestion de l'élaboration d'une NNC limitant les composés organiques volatils (COV) émis par les produits de bois composites présents dans les matériaux de construction résidentielle.

La participation de l'industrie

Le CCN a mis en œuvre une ambitieuse stratégie de sensibilisation afin que les secteurs clés de l'industrie connaissent les avantages de la normalisation; en outre, il continuera de fournir des solutions de normalisation novatrices qui satisfont aux besoins de ces secteurs et qui accroissent leur participation au financement des activités de normalisation.

L'organisme a conçu un cadre visant à relever les lacunes de normalisation et à établir les priorités pour d'autres secteurs, de façon à obtenir un soutien encore plus grand de l'industrie dans les années à venir.

Le CCN a mené une étude sur les normes citées dans les règlements canadiens pour le secteur du levage et du montage et continuera de peaufiner les concepts de projet et de produire des solutions de normalisation adaptées aux priorités du secteur de l'énergie et du génie électrique (plus précisément des entreprises d'électricité et des fabricants de produits électriques et électroniques). L'organisme entend cibler d'autres secteurs de l'industrie importants pour l'économie du Canada afin de combler les lacunes de normalisation et de mettre en œuvre des solutions de normalisation visant d'autres domaines d'importance stratégique.

En outre, le CCN créera une stratégie de participation pour mieux répondre aux besoins de normalisation des PME et, plus spécialement, accroître la sensibilisation et promouvoir la participation des PME aux activités de normalisation.

Le modèle de participation et de financement pour le Canada

Dans le cadre de sa stratégie de participation de l'industrie, au cours des cinq prochaines années, le CCN entend établir un modèle de financement pour accroître la participation des secteurs clés de l'industrie et leur financement des activités de normalisation en vue de stimuler les investissements du Canada et d'accroître l'influence du pays sur le façonnement des règles des marchés mondiaux.

Critères de mesure

PLAN	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
L'élimination des obstacles au commerce intérieur					
Projet de recherche relatif à l'ACI : constats quant aux obstacles au commerce intérieur	Quantification des obstacles au commerce intérieur pour un ou plusieurs produits dans trois secteurs de l'industrie afin d'étayer les décisions stratégiques du Canada concernant la réduction des obstacles au commerce intérieur	Quantification des obstacles au commerce intérieur pour un ou plusieurs produits dans trois autres secteurs de l'industrie afin d'étayer les décisions stratégiques du Canada concernant la réduction des obstacles au commerce intérieur			
La promotion de la coopération entre les provinces et territoires					
Inventaire des normes mentionnées dans les règlements provinciaux et territoriaux	10	5 (mise à jour)	5 (mise à jour)	5 (mise à jour)	5 (mise à jour)
La protection du Nord canadien					
ININ	Achèvement à 50 % de la 5e NNC pour la 1re phase de l'ININ	Fin de la 1re phase de l'ININ			
Les solutions de normalisation pour les priorités nationales					
Prestation de solutions de normalisation (normes, feuilles de route, gestion des contrats) à l'intention du gouvernement et de l'industrie	10	10	10	10	10
La participation de l'industrie					
Augmentation d'une année sur l'autre	Niveau d'investissement de référence de l'industrie	Augmentation de 2 % du niveau d'investissement de l'industrie	Augmentation de 2,5 % du niveau d'investissement de l'industrie	Augmentation de 3 % du niveau d'investissement de l'industrie	Augmentation de 3,5 % du niveau d'investissement de l'industrie

Priorité stratégique 2 : Rôle de chef de file mondial

La prospérité économique à long terme du Canada dépend de sa capacité à profiter des débouchés sur les marchés mondiaux et à procurer un avantage concurrentiel aux entreprises canadiennes.

En ayant une voix forte dans les grandes sphères de la normalisation internationale, le Canada pourra demeurer un chef de file mondial pour les années à venir et contribuer à façonner les règles des marchés mondiaux dans l'intérêt de notre nation. Pour le CCN, il demeure important de constituer un bassin d'experts canadiens qualifiés et compétents qui sont aptes à inclure les perspectives canadiennes dans les domaines de normalisation stratégiques de façon à créer de plus en plus d'occasions pour le pays.

Le CCN continuera de simplifier et d'améliorer les activités d'élaboration de normes et d'adoption de normes nationales ainsi que d'élaborer des solutions de normalisation de pointe très avantageuses pour le Canada.

Résultat stratégique attendu :

Le Canada est reconnu comme un chef de file en matière de normalisation et un acteur de premier plan sur la scène internationale qui sait se positionner stratégiquement pour procurer un avantage concurrentiel aux Canadiens. Les entreprises et les intervenants du pays contribuent au façonnement des règles des marchés qui ont des effets directs et positifs sur leur capacité concurrentielle sur l'échiquier mondial.

OBJECTIF	MESURE	PLAN
L'inclusion des intérêts canadiens sur les scènes régionale et internationale	Le CCN apportera les plans stratégiques et les avancées technologiques du Canada sur la scène internationale pour façonner les règles des marchés mondiaux à l'avantage des Canadiens.	• L'accès de l'innovation canadienne à la scène internationale • Les Canadiens comme auteurs de normes • Les débouchés commerciaux pour le Canada
Une seule norme, un seul essai, une seule marque… reconnue partout	Le CCN prendra les devants pour influencer et adopter les normes internationales et les pratiques d'évaluation de la conformité favorisant une harmonisation interne et internationale de la normalisation en vue d'éliminer les obstacles au commerce et d'accroître l'avantage concurrentiel du Canada.	• L'accélération de l'adoption des normes internationales
Le rôle de direction du Canada dans les plans de normalisation régionaux – COPANT, PASC	Le CCN aidera d'autres régions à élaborer des plans de normalisation stratégiques et novateurs.	• L'exercice d'un rôle de premier plan sur la scène régionale (COPANT et PASC)

Plan

L'accès de l'innovation canadienne à la scène internationale

Des pays des quatre coins du monde voient dans l'innovation un outil de croissance économique à long terme.

Afin que le Canada demeure concurrentiel, le CCN élabore des solutions de normalisation et des programmes d'évaluation de la conformité qui aideront le pays à se positionner comme chef de file mondial dans les domaines où on constate des avancées technologiques. Dans le Nord canadien, le CCN en est déjà à élaborer des normes pour adapter les infrastructures du Nord aux changements climatiques; il prévoit d'ailleurs apporter les avancées technologiques qui s'y rapportent à l'international, guidant les règles des marchés pour divers États et cultures nordiques.

Les Canadiens comme auteurs de normes

Chef de file canadien en matière de normalisation, le CCN doit veiller à la capacité du pays à influencer et à façonner les normes internationales produites dans les domaines d'intérêt national.

Pour ce faire, l'organisme a défini des rôles clairs donnant plus de flexibilité aux experts canadiens souhaitant participer et a élaboré une stratégie de participation ambitieuse visant à attirer et à recruter les experts canadiens les plus compétents et les plus brillants, qui dirigeront des comités techniques d'importance stratégique pour le Canada et qui participeront à leurs travaux.

Les débouchés commerciaux pour le Canada

En soutien au Plan d'action sur les marchés mondiaux du Canada, le CCN continue d'accroître les débouchés commerciaux pour le pays en fournissant des conseils en matière de politiques de normalisation quant aux clauses relatives à la normalisation dans les accords de libre-échange, comme l'AECG et le PTP.

La contribution de l'organisme à ces ententes aide à réduire les obstacles techniques au commerce et permet d'harmoniser les normes avec celles des blocs commerciaux régionaux.

D'après une proposition de valeur[1] de l'Institut canadien de plomberie et de chauffage, la certification de la conformité et la mise à l'essai des produits coûtent au secteur de la plomberie et du chauffage en Amérique du Nord entre 3,2 et 4,5 milliards de dollars par année, et dans bien des cas, il y a doublonnement des exigences d'essai et de certification pour les différentes normes fédérales et provinciales régissant beaucoup de ces produits. On estime que ces doubles emplois coûtent de 120 à 150 millions de dollars chaque année aux consommateurs canadiens.

---

[1] A Value Proposition from the Canadian Institute of Plumbing & Heating to Facilitate the Harmonization of Market Entry Required Standards and Certification Schemes Covering Selected Plumbing & HVACR Products, *Economic Impact Assessmen*t, 2012

Le CCN cherche donc à créer des occasions d'accroître le commerce entre le Canada et les États-Unis par sa participation au CCR Canada–États-Unis et s'emploie à élaborer une norme binationale dans le secteur de la plomberie, plus précisément pour les systèmes anti-retour électro-pneumatiques. De plus, l'organisme élabore avec le Conseil canadien de la sécurité du levage et du montage (CCSLM) un document initial pour la qualification et l'aptitude du personnel de montage qui prendra la forme d'une NNC harmonisée avec les exigences des États-Unis.

Le CCN crée également des débouchés commerciaux pour le Canada en aidant des pays émergents, comme la Chine, dans des projets de renforcement des capacités liées à la normalisation.

L'accélération de l'adoption des normes internationales

Comme la nécessité d'avoir des normes strictement canadiennes ne cesse de diminuer, le CCN est déterminé à améliorer le processus d'adoption des normes internationales.

Une adoption plus rapide procure un avantage concurrentiel aux entreprises canadiennes en réduisant les obstacles au commerce et en facilitant l'entrée de produits et services dans de nouveaux marchés. Ce processus revu et corrigé réduira aussi la répétition inutile des efforts consentis par les experts canadiens qui doivent être actifs sur les scènes internationale et nationale.

L'exercice d'un rôle de premier plan sur la scène régionale

Afin d'assurer l'inclusion des priorités canadiennes aux plans régionaux et de créer des débouchés commerciaux pour les entreprises du pays, le CCN continuera d'exercer un leadership stratégique dans l'élaboration de plans de normalisation stratégiques pour la COPANT et le PASC.

Par exemple, en tant que vice-président (questions de politique) de l'ISO, le directeur général du CCN dirige l'élaboration du Plan stratégique de l'ISO 2016-2020.

Par ses postes de direction et sa participation aux principaux comités de normalisation, le Canada peut apporter une contribution importante à la gouvernance et aux politiques à l'international, et ainsi permettre aux Canadiens d'influencer les règles des marchés qui augmentent la capacité concurrentielle du pays sur l'échiquier mondial.

Critères de mesure

PLAN	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
L'accès de l'innovation canadienne à la scène internationale					
Augmentation d'une année sur l'autre du taux de succès des propositions d'études nouvelles approuvées par le Canada	2 %	2,5 %	3 %	3,5 %	4 %
Les Canadiens comme auteurs de normes					
Augmentation d'une année sur l'autre du nombre d'experts canadiens participant à l'ISO et à l'IEC	2 %	2,5 %	3 %	3,5 %	4 %
Augmentation d'une année sur l'autre du nombre d'experts canadiens occupant un poste de direction au sein d'un comité de l'ISO ou de l'IEC	1,5 %	2 %	2,5 %	2,5 %	2,5 %
Taux de vote du Canada durant les travaux d'élaboration de normes techniques de l'ISO et de l'IEC	95 %	95,5 %	96 %	96,5 %	97 %
Proportion des décisions stratégiques du Canada acceptées majoritairement par l'ISO et l'IEC	90 %	91 %	92 %	93 %	94 %
Les débouchés commerciaux pour le Canada					
Augmentation d'une année sur l'autre du nombre de normes conjointes Canada–États-Unis facilitées et soutenues par le CCN	2	2	2	2	2
L'accélération de l'adoption des normes internationales					
Augmentation d'une année sur l'autre du nombre de normes internationales, de normes régionales ou d'autres documents internationaux adoptés à l'échelle nationale	2 %	2,5 %	3 %	3,5 %	4 %

Priorité stratégique 3 : Innovation

Le CCN doit permettre au réseau de normalisation du Canada de procurer une valeur ajoutée au gouvernement, à l'industrie et aux consommateurs. Partout dans notre économie, les particuliers et les entreprises adoptent des pratiques novatrices fondées sur une infrastructure de normalisation efficace et efficiente.

Tous les acteurs du réseau doivent adhérer à une stratégie commune pour qu'il soit facile d'utiliser des solutions de normalisation. Pour favoriser l'innovation de l'économie, il faut diriger le réseau dans son ensemble de manière à éliminer les obstacles techniques à la croissance économique du Canada et à permettre aux Canadiens de tirer parti de tous les avantages stratégiques possibles. Le CCN jouera son rôle en amenant tout le réseau à assumer cette importante responsabilité ainsi qu'à adhérer à la stratégie en la matière pour doter le pays d'un cadre de normalisation moderne de calibre mondial.

Vu la vitesse à laquelle les changements s'opèrent, le réseau de normalisation doit être assez vif pour répondre aux priorités et besoins nationaux changeants. Pour ce faire, le CCN veillera à ce que le réseau soit mené par les intervenants, harmonisé, rapide et adapté aux besoins des Canadiens, et à ce que la valeur de la normalisation y soit enchâssée.

L'organisme s'efforcera aussi de créer une culture organisationnelle encore plus forte et novatrice, menée par une équipe talentueuse et dévouée qui mobilise les parties intéressées et qui procure sans cesse excellence et valeur à ses clients.

Résultat stratégique attendu :

Le Canada possède un réseau de normalisation flexible, réceptif et novateur où règne la collaboration, sous la direction du CCN. L'organisme met à profit une équipe talentueuse, à fort rendement, bien placée pour soutenir les grandes priorités de normalisation du pays et saisir les occasions de progresser comme chef de file mondial.

OBJECTIF	MESURE	PLAN
Le positionnement du réseau de normalisation du Canada afin de maximiser la valeur procurée au Canada	Le CCN continuera à travailler de concert avec les principaux intervenants afin de consolider le réseau de normalisation canadien, de réduire les incohérences dans ce réseau, d'améliorer la surveillance réglementaire et d'harmoniser les normes entre les provinces et territoires.	• Le positionnement du réseau de normalisation du Canada
La culture d'excellence et l'innovation	Le CCN veillera à la formation et au perfectionnement du personnel ainsi qu'à la planification de la relève pour les postes d'importance critique.	• La culture d'excellence
L'excellence en matière de gouvernance et de gestion financière	Le CCN continuera de renforcer ses processus de gouvernance et de gestion financière.	• La gouvernance et la gestion financière
Les équipes à fort rendement axées sur le client qui fournissent un service de qualité à valeur ajoutée pour les Canadiens	Le CCN favorisera une culture procurant excellence et valeur ajoutée à ses clients et à ses intervenants.	• La modernisation opérationnelle • Les services d'accréditation
L'établissement de liens avec les intervenants par l'exploitation d'outils technologiques	Le CCN exploitera ses outils technologiques pour améliorer la communication avec les intervenants et mieux mobiliser ces derniers.	• La participation des intervenants

Plan

Le positionnement du réseau de normalisation du Canada

Le CCN dirige le travail du réseau de normalisation du Canada, notamment les activités d'élaboration, de surveillance, d'évaluation de la conformité et de validation de la normalisation. Il facilite la participation d'environ 2 900 experts canadiens à des comités techniques internationaux importants pour le Canada, et il a accrédité quelque 500 organisations, dont 8 OEN.

Pour répondre aux besoins des marchés mondiaux et ainsi maximiser la valeur pour le Canada, chaque membre du réseau de normalisation du pays doit adhérer aux objectifs sociaux, environnementaux, technologiques, économiques et stratégiques du Canada.

Le CCN continuera de travailler avec les intervenants clés au renforcement du réseau de normalisation du Canada, afin de réduire les incohérences dans le réseau, d'accroître la surveillance réglementaire et d'harmoniser les normes entre les provinces et territoires.

La culture d'excellence

L'optimisation du réseau de normalisation du Canada nécessite un grand travail d'équipe. En tant que chef de ce réseau, le CCN encouragera tous ceux qui le constituent à soutenir les priorités stratégiques du Canada, à assurer une collaboration et une communication continues ainsi qu'à consolider le réseau.

L'organisme s'appuie fortement sur un effectif à fort rendement composé de postes techniques comme de postes axés sur le savoir. Afin de disposer du bassin d'experts nécessaire pour les pourvoir, en poursuivant le déploiement de son programme de ressources humaines, le CCN se concentrera sur le perfectionnement et la formation du personnel de même que sur la planification de la relève pour les postes clés. De plus, il mettra en œuvre un plan d'action pour améliorer l'engagement des employés dans les domaines du perfectionnement professionnel, de la gestion du rendement et des communications.

À l'échéance de son bail en juillet 2015, l'organisme déménagera dans des locaux moins coûteux offrant une aire ouverte sur un seul étage, conformément à l'initiative Milieu de travail 2.0. Par rapport aux locaux actuels, ce nouvel espace constitue une importante amélioration sur plusieurs points : éclairage, circulation de l'air, lignes de visibilité, empreinte carbone, etc. En découleront une réduction du nombre de bureaux fermés et, grâce aux aires de travail et de réunion flexibles, une amélioration potentielle de la collaboration entre les membres du personnel.

La modernisation opérationnelle

Le CCN poursuit la mise en œuvre de sa nouvelle infrastructure de GI/TI et de ses politiques et procédures modernisées à l'intérieur de son système de management de la qualité afin d'accroître sa portée et de pouvoir mieux répondre aux besoins de ses clients et de ses intervenants clés.

En outre, le CCN a ajouté un outil de recrutement convivial à son site Web afin d'aider les experts canadiens potentiels à repérer facilement les domaines d'intérêt pour lesquels le Canada participe actuellement à l'ISO et à l'IEC.

Les services d'accréditation

L'an dernier, le CCN a procédé à la refonte de son système de management de la qualité, et deux de ses programmes d'accréditation importants ont fait l'objet d'une évaluation par les pairs. Il conservera son rôle de premier plan dans l'évaluation de la conformité sur la scène internationale et centrera ses programmes sur les domaines essentiels au bien-être économique et social du Canada.

La gouvernance et la gestion financière

Le CCN améliore constamment sa situation financière par des mesures strictes de limitation des coûts, des processus d'approvisionnement simplifiés, un meilleur suivi du rendement et une efficacité accrue.

Pour l'avenir, le CCN s'est doté d'un plan financier grâce auquel les risques sont soigneusement gérés et tous les éléments d'actif sont utilisés à leur capacité maximale afin d'assurer le respect continu des normes les plus strictes en matière de gouvernance.

La participation des intervenants

Pour accroître la communication et la transparence, le CCN poursuivra ses efforts de sensibilisation auprès du gouvernement, de l'industrie, des groupes de consommateurs et des intervenants du milieu de la normalisation.

Critères de mesure

PLAN	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
La culture d'excellence					
Engagement des employés	71 %	Écart de 1 point de moins ou de plus par rapport au point de référence global	Point de référence global	Supérieur au point de référence global	Supérieur au point de référence global
Attrition des effectifs – départs volontaires	Maintien à moins de 5 %	Maintien à moins de 5 %	Maintien à moins de 5 %	Maintien à moins de 5 %	Maintien à moins de 5 %
Investissement annuel dans la formation et le perfectionnement du personnel conforme au point de référence de l'industrie	1,5 % du budget salarial	1,5 % du budget salarial	1,5 % du budget salarial	1,5 % du budget salarial	1,5 % du budget salarial
La modernisation opérationnelle					
Modernisation du SMQ	Achèvement à 100 %	Maintien et mise à jour régulière	Maintien et mise à jour régulière	Maintien et mise à jour régulière	Maintien et mise à jour régulière
Modernisation de la GI/TI	Achèvement à 80 %	Achèvement à 100 %	Maintien et mise à jour régulière	Maintien et mise à jour régulière	Maintien et mise à jour régulière
Les services d'accréditation					
Satisfaction de la clientèle	80 %	Maintien ou dépassement du taux de satisfaction de l'exercice précédent	Maintien ou dépassement du taux de satisfaction de l'exercice précédent	Maintien ou dépassement du taux de satisfaction de l'exercice précédent	Maintien ou dépassement du taux de satisfaction de l'exercice précédent
Reconnaissance du rôle de chef de file mondial du CCN dans le domaine de l'évaluation de la conformité	Réussir l'évaluation internationale par les pairs de l'APLAC	-	-	Réussir l'évaluation internationale par les pairs	-
La participation des intervenants					
Taux de satisfaction des experts et membres canadiens	Établissement d'un point de référence	Dépassement du taux de satisfaction de l'exercice précédent	Dépassement du taux de satisfaction de l'exercice précédent	Dépassement du taux de satisfaction de l'exercice précédent	Dépassement du taux de satisfaction de l'exercice précédent

4. Rendement et risque

Le CCN s'est doté d'une approche intégrée à l'égard du rendement et du risque. Cette approche, qui est basée sur les pratiques exemplaires courantes, met en rapport les priorités stratégiques, la tolérance au risque et les perspectives de rendement afin de surveiller les aspects qui sont susceptibles d'empêcher le CCN d'accomplir son mandat.

4.1 Gestion du risque

Dans le cadre de sa démarche de planification générale, le CCN détermine chaque année les risques généraux auxquels il est exposé. Il utilise la norme internationale ISO 31000, *Management du risque – Principes et lignes directrices*, pour le guider dans sa démarche de gestion du risque afin de garantir que les bonnes stratégies d'atténuation des risques sont en vigueur au sein de l'organisme.

Un rapprochement est effectué entre les risques généraux et le rendement de l'organisme. Ces indicateurs risque/rendement font l'objet d'un suivi approfondi et d'une mise à jour au moyen du cadre de reddition de comptes sur les risques et le rendement du CCN. Ce cadre est actualisé une fois par mois pour la direction et présenté deux fois par an au conseil d'administration. Conformément à son plan de gestion du risque, le CCN examine aussi tous les trimestres les principales répercussions financières pour les évaluer au regard des aspects qui présentent des risques constants pour l'organisme.

4.2 Mesurer le rendement et le risque

Dans l'exercice de son mandat, le CCN fait correspondre ses priorités stratégiques aux priorités d'intérêt public, et il utilise un tableau de bord équilibré pour mesurer les résultats obtenus au regard de ces priorités.

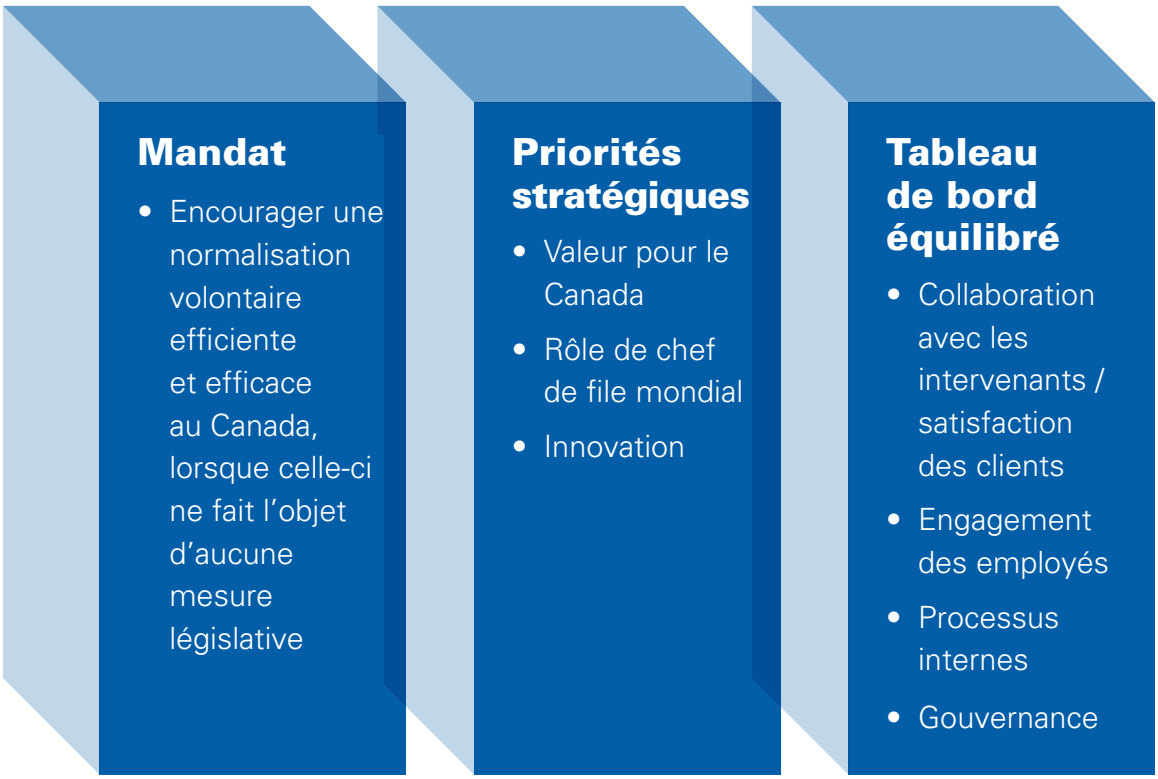

Le CCN mesurera son degré de réussite dans les quatre sphères suivantes : collaboration avec les intervenants / satisfaction des clients, engagement des employés, processus internes et gouvernance, lesquelles ont un lien direct avec ses trois priorités stratégiques, et il évaluera les risques dans chacune de ces sphères au regard de ces priorités.

COLLABORATION AVEC LES INTERVENANTS / SATISFACTION DES CLIENTS :

Le CCN collabore avec le gouvernement, l'industrie et les clients pour cerner et valider les priorités canadiennes en matière de normalisation dans les secteurs névralgiques de l'économie du pays. Il crée une relation de travail privilégiée avec ses intervenants et clients en leur proposant des solutions normatives à valeur ajoutée.

- **VALEUR POUR LE CANADA**
- **RÔLE DE CHEF DE FILE MONDIAL**

ENGAGEMENT DES EMPLOYÉS :

Le CCN a besoin d'une main-d'œuvre hautement spécialisée, qualifiée et compétente pour répondre aux attentes des intervenants et des clients. Il s'efforce d'offrir à son personnel des possibilités de formation et de perfectionnement professionnel pour être en mesure de tenir compte de l'évolution des besoins et de bien remplir son mandat.

- **INNOVATION**

PROCESSUS INTERNES :

Le CCN modernise son SMQ et ses infrastructures de GI/TI afin de simplifier ses processus et de fournir le soutien nécessaire en réponse aux besoins des intervenants et des clients.

- **RÔLE DE CHEF DE FILE MONDIAL**
- **INNOVATION**

GOUVERNANCE :

En tant que chef de file du réseau de normalisation du Canada et société d'État fédérale, le CCN optimise les fonds à sa disposition pour mener à bien son mandat. Il coordonne et supervise la représentation du Canada aux comités de l'ISO et de l'IEC dans des secteurs importants pour le Canada.

- **VALEUR POUR LE CANADA**
- **RÔLE DE CHEF DE FILE MONDIAL**

Afin de déployer une stratégie d'atténuation des risques consolidée à l'appui de ses initiatives stratégiques actuelles et futures, le CCN cherche de plus en plus à optimiser ses efforts à l'égard des risques et à maximiser les possibilités de mettre en rapport le risque et le rendement. Le rapprochement continuel du rendement et des indicateurs de risque lui permet de mieux coordonner sa structure de reddition de comptes pour être ainsi mieux à même de gérer les risques en même temps que le rendement. Organisme innovateur, le CCN doit non seulement réduire efficacement ses risques organisationnels, mais il doit aussi favoriser la prise de risques qui se situent à l'autre extrémité de l'échelle de risque.

En 2015-2016, les principaux dossiers d'intérêt stratégique et d'atténuation des risques qui retiendront l'attention du CCN sont les suivants :

- **Mise en œuvre rigoureuse des initiatives stratégiques du CCN.** Le CCN est doué pour convertir de modestes fonds en résultats tangibles. Cependant, pour pouvoir s'ériger en chef de file mondial et jouir d'une réputation d'excellence en tant qu'organisme de normalisation, le CCN surveille la réalisation de chaque initiative et les ressources à sa disposition afin de repérer tout obstacle à l'atteinte de ses objectifs et pouvoir ainsi atténuer les risques.
- **Engagement des intervenants et risques à la réputation qui y sont associés.** Afin de remplir son mandat et de diriger le réseau canadien de normalisation, le CCN protège sa réputation de façon à créer de la valeur pour ses intervenants. En communiquant ouvertement et de façon transparente avec les intervenants du gouvernement et de l'industrie et en les consultant régulièrement, le CCN veillera à faire correspondre ses objectifs stratégiques à ceux du Canada en matière de santé et de sécurité et à ce qu'ils favorisent la compétitivité du pays. L'organisme continue de faire concorder ses travaux avec les priorités du gouvernement du Canada de façon à générer des retombées positives.
- **Participation internationale stratégique aux comités de l'ISO et de l'IEC.** Le CCN veille à ce que le Canada soit représenté par les bons experts dans les réunions des comités régionaux et internationaux de normalisation, afin de promouvoir la compétitivité canadienne. Par l'intermédiaire de son programme des membres, le CCN s'occupe d'attirer, de former et de fidéliser des experts afin qu'ils participent à des comités importants stratégiquement pour le Canada. L'organisme utilise des critères de mesure de participation et d'influence à ces comités afin d'assurer la prise en compte des intérêts canadiens lors de l'établissement des règles du marché.
- **Satisfaction de la clientèle.** Les services d'accréditation du CCN, pour rester compétitifs, s'efforcent constamment de répondre aux demandes du marché et d'appuyer les exigences réglementaires. L'organisme s'emploie à améliorer son offre de programmes et de services. Afin de demeurer compétitif et de réduire les risques, le CCN s'applique à augmenter la satisfaction de la clientèle en améliorant la qualité, la rapidité et le rapport coût-efficacité de ses services.
- **Contraintes de risque à l'interne, ressources humaines et solides contrôles financiers.** Le CCN ne cesse d'améliorer sa situation financière en appliquant des mesures strictes de limitation des coûts, en simplifiant ses processus d'approvisionnement, en effectuant un meilleur suivi du rendement et en maximisant son efficacité.
- **Modernisation de l'architecture opérationnelle.** Le CCN actualise ses processus et outils opérationnels pour réaliser les objectifs énoncés dans son mandat. Cette modernisation s'avère également essentielle pour répondre aux exigences dont dépend le maintien du statut du CCN comme accréditeur international.

PRIORITÉ STRATÉGIQUE CORRESPON-DANTE	PERSPECTIVE	INDICATEUR	SEUIL DE RENDEMENT		
			Faible	Goût du risque du CCN Moyen	Élevé
1. VALEUR POUR LE CANADA	Gouvernance	Succession du Conseil	13 administrateurs (effectif complet)	entre 12 et 8 administrateurs	moins de 8 administrateurs
		Optimisation de l'utilisation des fonds et des capitaux propres (fonds de réserve) du CCN	montant de l'excédent cumulé supérieur aux réserves internes pour les activités d'exploitation, mais ne dé-passant pas le montant annuel des crédits	montant de l'excédent cumulé supérieur aux réserves internes pour les activités d'exploitation et supérieur au montant annuel des crédits	montant de l'excédent cumulé inférieur aux réserves internes pour les activités d'exploitation
	Collaboration avec les intervenants / Satisfaction des clients	Collaboration fructueuse avec des partenaires fédéraux	collaboration établie avec 7 partenaires sur 8	collaboration établie avec 6 partenaires sur 8	collaboration établie avec 4 partenaires sur 8
		Collaboration fructueuse avec des secteurs d'activité ciblés	collaboration établie avec plus de 3 secteurs d'activité ciblés	collaboration établie avec 2 à 3 secteurs d'activité ciblés	collaboration établie avec moins de 2 secteurs d'activité ciblés
		Prestation de solutions de normalisation à l'usage du gouvernement et de l'industrie du Canada	plus de 20	entre 20 et 10	moins de 10
2. RÔLE DE CHEF DE FILE MONDIAL	Processus internes	Résolution des constats d'audit	résolution à plus de 85 % des constats d'audit interne dans les 6 mois suivant l'audit	résolution de 70 % à 85 % des constats d'audit interne dans les 6 mois suivant l'audit	résolution à moins de 70 % des constats d'audit interne dans les 6 mois suivant l'audit
	Gouvernance	Pourcentage des décisions canadiennes sur des questions de fond qui sont acceptées à l'ISO et à l'IEC	entre 100 % et 79 %	entre 79 % et 65 %	inférieur à 65 %
		Taux de participation du Canada aux votes organisés par l'ISO et l'IEC dans le cadre de l'élaboration de normes	entre 100 % et 79 %	entre 79 % et 65 %	inférieur à 65 %
3. INNOVATION	Processus internes	Pourcentage du programme de modernisation de la GI/TI accompli	supérieur à 95 %	entre 80 % et 95 %	inférieur à 80 %
		Pourcentage du système de management de la qualité (SMQ) à jour	supérieur à 95 %	entre 80 % et 95 %	inférieur à 80 %
	Collaboration avec les intervenants / Satisfaction des clients	Pourcentage de clients des Services d'accréditation qui se disent satisfaits	supérieur ou égal à 80 %	entre 75 % et 79 %	inférieur à 75 %
	Engagement des employés	Pourcentage d'employés engagés	supérieur ou égal à 75 %	entre 74 % et 69 %	inférieur à 70 %
		Taux de départs (volontaires) des employés	inférieur à 5 %	entre 6 % et 10 %	supérieur à 10 %

5. Plan financier

5.1 Vue d'ensemble

Le CCN continue à s'employer à générer des retombées positives en limitant autant que possible les dépenses dans toutes ses branches d'activités, y compris dans ses investissements stratégiques, de même que dans la mise en place d'une plateforme modernisée de gestion de l'information et de technologie de l'information (GI/TI) et d'un système de management de la qualité qui fourniront les outils nécessaires pour effectuer plus efficacement les activités de l'organisme. Au final, ces efforts transformeront le mode d'exploitation du CCN. Les changements auront pour effet de réduire les charges administratives, tout en améliorant l'efficacité et l'efficience des processus actuels. De plus, le CCN a affiné son cadre de reddition de comptes et ses indicateurs pour communiquer efficacement ses principaux domaines de résultats.

Le CCN utilise ses réserves cumulées des années précédentes dans ses infrastructures et ses investissements stratégiques pour la réalisation de ses principales initiatives. Le CCN s'est réorganisé pour mieux soutenir ses initiatives et il utilisera une partie de ses réserves cumulées de même que les recettes projetées afin de soutenir les priorités stratégiques décrites dans le présent plan.

Les états financiers du plan d'entreprise du CCN et son budget des immobilisations sont établis en fonction des activités d'exploitation prévues et sont basés sur les hypothèses suivantes :

- Effet inflationniste de 1 % par an sur les dépenses, y compris les salaires et les avantages sociaux;
- Pas d'augmentation d'effectif;
- Taux de roulement des employés de 5 %;
- Pas d'augmentation des primes versées aux employés;
- Les employés du CCN admissibles versent des cotisations au Régime de retraite de la fonction publique. La responsabilité du CCN envers le Régime est limitée à ses cotisations. Les surplus ou déficits actuariels sont enregistrés dans les états financiers du gouvernement du Canada;
- Signature d'un nouveau bail en 2015.

Pour établir le plan d'entreprise, la direction doit fournir des estimations fondées sur la meilleure information en sa possession au moment de la préparation de ce document. Les résultats réels différeront des estimations présentées dans le plan.

5.2 Prévisions d'exploitation pour 2014-2015 vs résultats réels de 2013-2014

Pour l'exercice en cours, le CCN prévoit un déficit d'exploitation de 12 M$, soit une augmentation de 1,2 M$ par rapport à celui de 10,8 M$ enregistré l'exercice précédent. Cette hausse est attribuable aux efforts continus fournis par l'organisme afin d'affecter les ressources aux investissements stratégiques qui correspondent à la vision et au mandat du CCN. L'accroissement des charges d'exploitation (1,7 M$) est lié aux honoraires professionnels versés dans le cadre des contrats conclus avec les OEN pour la réalisation d'activités de normalisation et à l'augmentation du soutien financier aux délégués canadiens. Cette hausse est amoindrie en partie par la croissance des produits d'exploitation (0,4 M$) qui découle d'activités supplémentaires des services d'accréditation.

En raison du décalage l'année précédente dans les engagements contractuels établis avec les OEN concernant les activités de normalisation, le CCN a reporté 2 M$ de ses crédits parlementaires 2013-2014 à l'exercice 2014-2015. Il a effectué cette opération afin de reporter le montant des fonds prévus pour les contrats conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et du Conseil du Trésor relatives aux prélèvements sur les crédits. Par conséquent, le CCN prévoit une hausse des crédits parlementaires sur douze mois de 4 M$.

Après comptabilisation de son déficit d'exploitation et de ses crédits parlementaires, le CCN prévoit atteindre le seuil de rentabilité pour l'exercice 2014-2015, comparativement au déficit (2,7 M$) enregistré à l'exercice 2013-2014.

5.3 Prévisions d'exploitation pour 2014-2015 vs budget de 2014-2015

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015, le CCN prévoit un déficit d'exploitation de 12 M$, ce qui représente 1,8 M$ de moins que le déficit d'exploitation budgété de 13,8 M$. Cet écart par rapport aux prévisions s'explique surtout par une réduction des dépenses. En effet, les honoraires professionnels ont diminué de 1 M$ principalement en raison d'une réaffectation des engagements contractuels liés aux activités de normalisation. Les salaires et avantages sociaux ont reculé de 0,5 M$ en raison des postes vacants. De plus, les charges d'amortissement ont accusé une baisse de 248 k$ qui s'explique par un décalage dans la mise en place prévue des logiciels actualisés de GI/TI.

Le total des produits d'exploitation devrait s'élever à 9,3 M$, ce qui concorde avec les 9,5 M$ budgétés.

Le CCN prévoit des crédits parlementaires de 12 M$, soit 300 k$ de plus que le montant budgété de 11,7 M$. Cette augmentation s'explique par la réception prévue de fonds supplémentaires pour le projet d'aide du CCN à l'élimination des obstacles au commerce intérieur au Canada, ainsi que par le remboursement de dépenses exceptionnelles approuvées par le Parlement.

Après comptabilisation de son déficit d'exploitation et de ses crédits parlementaires, le CCN prévoit atteindre le seuil de rentabilité pour l'exercice 2014-2015, comparativement au déficit (2,1 M$) budgété pour cette même période.

Le CCN prévoit un excédent cumulé de fin d'exercice de 5,2 M$ au 31 mars 2015. S'il s'agit d'un excédent important pour le CCN, celui-ci n'est que temporaire puisqu'une bonne partie de l'excédent cumulé sera utilisée pour éponger le déficit prévu du prochain exercice. Sans compter le 1,9 M$ déjà réservé aux opérations internes et le 0,6 M$ affecté aux dépenses prévues dans le cadre de l'ININ du CCN, il reste 2,7 M$ qui serviront à couvrir les engagements contractuels liés à des initiatives de normalisation.

5.4 Prévisions pour 2014-2015 par rapport au plan d'entreprise de 2015-2016

Pour l'exercice financier 2015-2016, le CCN a prévu un déficit d'exploitation de 11,5 M$, soit 0,5 M$ de moins que le déficit projeté de 12 M$ pour l'exercice financier 2014-2015. Cette différence est due à une augmentation de 252 k$ des produits d'exploitation et à une diminution de 230 k$ des charges d'exploitation.

Le total des produits d'exploitation de 2015-2016 devrait s'élever à 9,6 M$, en tenant compte de l'augmentation de 252 k$, soit 3 %, des recettes prévues pour 2014-2015. Ce changement s'explique principalement par la croissance des recettes des Services d'accréditation qui progressent de 164 k$, c'est-à-dire de 2 %, sur douze mois en raison de la croissance interne des affaires. Les recettes provenant d'autres sources augmentent de 84 k$ en raison de l'accroissement des fonds de parrainage destinés aux délégués canadiens et des recettes diverses.

Dans l'ensemble, les dépenses d'exploitation prévues pour 2015-2016 s'élèvent à 21,1 M$, soit une baisse de 230 k$ (1 %) par rapport aux prévisions de 2014-2015 établies à 21,3 M$. Cette diminution est principalement attribuable à une réduction de 1,4 M$ des honoraires professionnels liés aux investissements stratégiques du CCN. Elle est neutralisée en partie par la progression des salaires et avantages sociaux et des amortissements. Les charges liées aux salaires et avantages sociaux devraient croître de 0,8 M$ en raison de la dotation des postes vacants. Une hausse de 243 k$ des amortissements est attendue en raison de la mise en œuvre prévue des logiciels de GI/TI actualisés.

Après comptabilisation des crédits parlementaires (9,8 M$), le CCN prévoit un déficit net de 1,7 M$ qui sera financé par les excédents cumulés. Les crédits parlementaires ont diminué de 2,2 M$ par rapport aux prévisions de 2014-2015 compte tenu du report de 2 M$ de 2013-2014 à 2014-2015 comme expliqué à la section 5.2. Le déficit annuel de 1,7 M$ se situe sous le seuil de rentabilité prévu pour 2014-2015.

Le CCN table sur un excédent cumulé de 3,5 M$ pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016. Sans compter le 1,6 M$ réservé aux opérations internes, le solde résiduel de 1,9 M$ servira à financer les investissements stratégiques futurs et les déficits prévus tandis que le CCN opère un rééquilibrage de sa situation financière en vue de remplir son mandat de façon optimale.

5.5 Prévision des dépenses en immobilisations pour 2014-2015

S'élevant à 0,9 M$, les dépenses en immobilisations totales de 2014-2015 devraient correspondre au budget. Au chapitre de la GI/TI, la politique sur les immobilisations du CCN prévoit que tous les coûts engagés durant la phase d'élaboration et de mise en œuvre du projet seront inscrits à l'actif, ou considérés comme des éléments d'actif et non des dépenses du CCN. La phase d'élaboration et de mise en œuvre commence après :

- la détermination des besoins technologiques,
- la conception de solutions et
- l'évaluation et la sélection de solutions.

Sur le 0,9 M$ prévu, 0,8 M$ est lié à la modernisation des logiciels de GI/TI. En 2011-2012, le CCN a envisagé de transformer son architecture de GI/TI en mettant sur pied un système intégré à l'échelle de l'organisme pour remplacer un ensemble de systèmes cloisonnés et désuets. Ce système intégrerait la gestion de documents et d'enregistrements, la gestion des relations avec les clients, le suivi du portefeuille de projets et des activités ainsi que le flux des travaux et la collaboration. Le plan d'immobilisations de 2014-2015 porte sur la mise en place d'une solution de gestion opérationnelle (SGO) et d'un système d'information des ressources humaines ainsi que sur les prochaines mises à jour du système financier.

Le reste des dépenses en immobilisations de l'exercice en cours concernent principalement des projets de remplacement comme le renouvellement prévu de matériel et de logiciels et les mises à jour mineures du système financier.

5.6 Budget d'immobilisations de 2015-2016 et plan quinquennal des dépenses en immobilisations

Pour l'exercice 2015-2016, le budget total des dépenses en immobilisations du CCN se chiffre à 2,3 M$.

En ce qui concerne la vision et l'initiative touchant les systèmes de GI/TI, le plan d'entreprise de 2015-2016 s'inscrit dans le prolongement du plan de 2014-2015.

Les domaines opérationnels en GI/TI mentionnés dans la section précédente (gestion des documents, gestion des relations avec les clients, suivi du portefeuille de projets et des activités, flux des travaux et collaboration) seront réunis dans un environnement intégré et interopérable.

Le CCN prévoit poursuivre la mise à jour de son système financier en y ajoutant des fonctionnalités, comme un processus de facturation automatisé, la signature numérique des chèques et des outils de création de rapports sur la gestion financière. En se concentrant sur ces domaines, le CCN stimulera son efficience opérationnelle.

Les dépenses en immobilisations liées à la modernisation de la GI/TI devraient s'élever à 0,6 M$.

Le bail des locaux à bureaux du CCN à Ottawa expire en juin 2015, date à laquelle l'organisme prévoit déménager dans des installations nouvelles et modernes. L'utilisation de nouvelles technologies, l'application de techniques de construction modernes, la réalisation de travaux d'aménagement en collaboration avec le locateur et la réduction de l'empreinte écologique de l'organisme se traduiront au final par une réduction des dépenses du CCN : les charges locatives seront inférieures aux charges actuelles, de même que les améliorations locatives (1,2 M$) et les dépenses en mobilier (432 k$) de 2015-2016. Pendant le reste de l'exercice en cours, le CCN s'emploiera à mettre au point sa solution en matière de locaux et à appliquer son plan de modernisation des installations.

Un budget annuel de 144 k$ sera alloué au remplacement de mobilier et de petit matériel de bureau en fin de cycle de vie ainsi qu'aux autres dépenses en immobilisations mineures, comme le renouvellement de matériel et de logiciels, pendant les cinq années du plan, à compter de l'exercice 2015-2016.

Plan des dépenses en immobilisations du Conseil canadien des normes

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS (en milliers de dollars)	RÉELS 2013-2014	2014-2015 PRÉVISIONS	PLAN				
			2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Matériel d'infrastructure de la GI/TI	27	24	24	24	24	24	24
Logiciels et autres	23	845	670	370	70	70	70
Mobilier et petit matériel de bureau	14	15	432	50	50	50	50
Améliorations locatives	-	-	1 176	-	-	-	-
TOTAL CAPITAL INVESTMENT PLAN	**64**	**884**	**2 302**	**444**	**144**	**144**	**144**

État pro forma des opérations du Conseil canadien des normes

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS (en milliers de dollars)	RÉELS 2013-2014	BUDGET 2014-2015	PRÉVISIONS 2014-2015	PLAN				
				2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
PRODUITS D'EXPLOITATION								
Recettes tirées de l'accréditation	6 627	7 717	7 452	7 616	7 692	7 769	7 847	7 925
Boutique virtuelle du CCN	867	881	900	900	909	918	927	936
Services consultatifs	659	538	483	487	1 837	1 877	2 022	2 148
Point d'information et services de notification	390	-	-	-	-	-	-	-
Autres produits	381	392	512	596	677	780	783	786
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	**8 924**	**9 528**	**9 347**	**9 599**	**11 115**	**11 344**	**11 579**	**11 795**
TOTAL DES CHARGES	**19 723**	**23 329**	**21 377**	**21 147**	**20 870**	**21 119**	**21 314**	**21 217**
EXCÉDENT / (DÉFICIT) D'EXPLOITATION	**(10 799)**	**(13 801)**	**(12 030)**	**(11 548)**	**(9 755)**	**(9 775)**	**(9 735)**	**(9 422)**
CRÉDITS PARLEMENTAIRES	**8 081**	**11 729**	**12 029**	**9 829**	**9 329**	**9 229**	**9 229**	**9 229**
EXCÉDENT / (DÉFICIT) NET POUR L'EXERCICE	**(2 718)**	**(2 072)**	**(1)**	**(1 719)**	**(426)**	**(546)**	**(506)**	**(193)**
EXCÉDENT / (DÉFICIT) CUMULÉ, DÉBUT DE L'EXERCICE	**7 963**	**5 245**	**5 245**	**5 244**	**3 525**	**3 099**	**2 553**	**2 047**
EXCÉDENT / (DÉFICIT) CUMULÉ, FIN DE L'EXERCICE	**5 245**	**3 173**	**5 244**	**3 525**	**3 099**	**2 553**	**2 047**	**1 854**

État pro forma de la situation financière du Conseil canadien des normes

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS (en milliers de dollars)	RÉELS 2013-2014	PRÉVISIONS 2014-2015	PLAN				
			2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
ACTIFS FINANCIERS							
Encaisse	4 413	4 356	2 376	2 149	2 022	2 076	2 171
Créances :							
Ministères et organismes fédéraux	457	250	253	256	259	262	265
Autres créances	3 207	3 054	2 627	2 629	2 744	2 712	2 674
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	**8 077**	**7 660**	**5 256**	**5 034**	**5 025**	**5 050**	**5 110**
PASSIFS							
Créditeurs et charges à payer	2 291	2 087	2 006	2 025	2 045	2 047	2 049
Apports reçus	76	115	116	117	118	119	120
Produit reporté	1 886	2 186	2 208	2 230	2 252	2 275	2 298
Indemnité du locataire	-	-	1 096	1 018	940	862	784
TOTAL DES PASSIFS	**4 253**	**4 388**	**5 426**	**5 390**	**5 355**	**5 303**	**5 251**
ACTIFS FINANCIERS NETS	**3 824**	**3 272**	**(170)**	**(356)**	**(330)**	**(253)**	**(141)**
ACTIFS NON FINANCIERS :							
Charges payées d'avance	851	860	869	878	887	896	905
Immobilisations corporelles (nettes)	570	1 112	2 826	2 577	1 996	1 404	1 090
TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS	**1 421**	**1 972**	**3 695**	**3 455**	**2 883**	**2 300**	**1 995**
EXCÉDENT / (DÉFICIT) CUMULÉ	**5 245**	**5 244**	**3 525**	**3 099**	**2 553**	**2 047**	**1 854**

État pro forma de la variation des actifs nets du Conseil canadien des normes

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS (en milliers de dollars)	RÉELS 2013-2014	PRÉVISIONS 2014-2015	PLAN				
			2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Excédent / (Déficit) net pour l'exercice	(2 718)	(1)	(1 719)	(426)	(546)	(506)	(193)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(64)	(884)	(2 302)	(444)	(144)	(144)	(144)
Amortissement des immobilisations corporelles	342	342	588	693	725	736	458
(Augmentation) / diminution des charges payées d'avance	(94)	(9)	(9)	(9)	(9)	(9)	(9)
AUGMENTATION / (DIMINUTION) DES ACTIFS NETS	**(2 534)**	**(552)**	**(3 442)**	**(186)**	**26**	**77**	**112**
ACTIFS NETS / (DETTE NETTE), DÉBUT DE L'EXERCICE	**6 358**	**3 824**	**3 272**	**(170)**	**(356)**	**(330)**	**(253)**
ACTIFS NETS / (DETTE NETTE), FIN DE L'EXERCICE	**3 824**	**3 272**	**(170)**	**(356)**	**(330)**	**(253)**	**(141)**

État pro forma des flux de trésorerie du Conseil canadien des normes

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS (en milliers de dollars)	RÉELS 2013-2014	PRÉVISIONS 2014-2015	PLAN				
			2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
FLUX NET DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION							
Excédent / (Déficit net) pour l'exercice	(2 718)	(1)	(1 719)	(426)	(546)	(506)	(193)
Ajustements pour des éléments hors trésorerie :							
Amortissement des immobilisations corporelles	342	342	588	693	725	736	458
Variations du passif et de l'actif à court terme autre que l'encaisse	14	486	1 453	(50)	(162)	(32)	(26)
VARIATION NETTE DES FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	(2 362)	827	322	217	17	198	239
FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS							
Acquisition d'immobilisations corporelles	(64)	(884)	(2 302)	(444)	(144)	(144)	(144)
AUGMENTATION / (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS	(2 426)	(57)	(1 980)	(227)	(127)	54	95
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS, DÉBUT DE L'EXERCICE	6 839	4 413	4 356	2 376	2 149	2 022	2 076
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS, FIN DE L'EXERCICE	4 413	4 356	2 376	2 149	2 022	2 076	2 171

Le CCN a été constitué en 1970 en tant que société d'État fédérale. Sa mission est énoncée dans la loi qui le régit, la *Loi sur le Conseil canadien des normes*.

6. Profil de la société

6.1 Mandat

Le CCN a pour mandat d'encourager une normalisation volontaire efficiente et efficace au Canada lorsque celle-ci ne fait l'objet d'aucune mesure législative. Plus précisément, le CCN a pour mission :

- d'encourager les Canadiens à participer aux activités relatives à la normalisation volontaire;
- d'encourager la coopération entre les secteurs privé et public en matière de normalisation volontaire au Canada;
- de coordonner les efforts des personnes et des organismes membres du réseau canadien de professionnels en normalisation, et de voir à la bonne marche de leurs activités;
- d'encourager, dans le cadre d'activités relatives à la normalisation, la qualité, la performance et l'innovation technologique en ce qui touche les biens et les services canadiens;
- d'élaborer des stratégies et de définir des objectifs à long terme en matière de normalisation pour faire progresser l'économie nationale, contribuer au développement durable, améliorer la santé, la sécurité et le bien-être des travailleurs et du public, aider et protéger les consommateurs, faciliter le commerce intérieur et extérieur, et développer la coopération internationale en matière de normalisation.

6.2 Structure du Conseil du CCN

Les membres du conseil d'administration et de l'équipe de la haute direction du CCN sont épaulés par des comités permanents et des comités et groupes consultatifs (voir la figure 1).

Figure 1 : Structure du Conseil du CCN

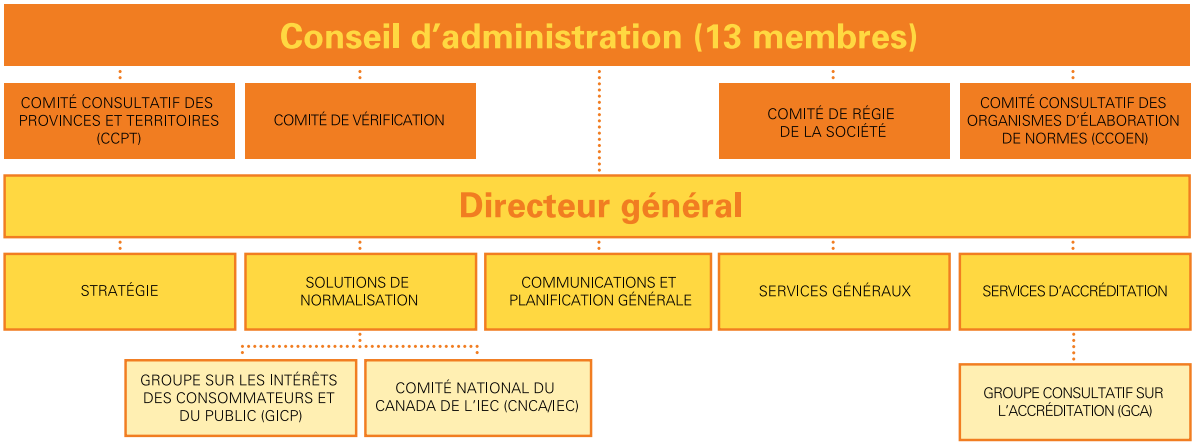

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration, c'est-à-dire le Conseil, fait rapport au Parlement par l'entremise du ministre de l'Industrie. Le directeur général de l'organisme est nommé par le ministre de l'Industrie et relève directement du conseil d'administration du CCN. Le Conseil est composé de 13 membres; dix sont nommés par le gouverneur en conseil, par voie de décret, les trois autres y siégeant en vertu des postes de président ou vice-président qu'ils occupent au sein des comités établis par la *Loi sur le CCN*. Le Conseil encadre l'orientation stratégique de l'organisme, s'assure que celui-ci remplit bien son mandat et lui donne des avis sur les questions de gouvernance.

Le Conseil compte deux comités permanents : le Comité de vérification et le Comité de régie de la société. Ces comités jouent un rôle important en ce sens qu'ils éclairent d'un point de vue stratégique les politiques de gouvernance liées aux initiatives du CCN.

Le conseil d'administration est également secondé par deux comités consultatifs établis conformément à la *Loi sur le CCN* :

LE COMITÉ CONSULTATIF DES PROVINCES ET TERRITOIRES

Le Comité consultatif des provinces et territoires (CCPT) a été établi en vertu de la *Loi sur le Conseil canadien des normes*. Il encourage la coopération et la communication entre les provinces, les territoires et le CCN, de même que la participation provinciale et territoriale aux activités canadiennes de normalisation.

LE COMITÉ CONSULTATIF DES ORGANISMES D'ÉLABORATION DE NORMES

Le Comité consultatif des organismes d'élaboration de normes (CCOEN) a aussi été établi en vertu de la *Loi sur le Conseil canadien des normes*. Il encourage la coopération et la communication entre le CCN et les organismes d'élaboration de normes titulaires de l'accréditation du CCN.

6.3 Personnel et activités

Les stratégies et politiques établies par le conseil d'administration du CCN sont mises en œuvre par un effectif de 93 employés. Le directeur général du CCN, John Walter, dirige les travaux de l'organisme. Il est secondé par l'équipe de la haute direction du CCN.

Figure 2 : Équipe de la haute direction du CCN

Les principales activités du CCN sont décrites ci-dessous :

STRATÉGIE

La Direction de la stratégie joue un rôle moteur dans l'élaboration de stratégies qui permettent au CCN d'obtenir des résultats dans des domaines clés, et elle donne des avis au directeur général, aux cadres dirigeants, au Conseil et aux autres directions de l'organisme dans le cadre de l'établissement de positions de principe sur des questions nationales, régionales et internationales de portée générale.

La Direction entretient également pour le compte du CCN un dialogue de haut niveau avec des intervenants clés en représentant le CCN, au besoin, lors des réunions avec les hauts responsables de ministères fédéraux, provinciaux et territoriaux et de l'industrie, afin d'aider le CCN à réaliser ses priorités stratégiques. Enfin, la Direction prête son concours au directeur général en ce qui concerne la logistique, la coordination, les séances d'information, les exposés et le suivi des rencontres importantes avec d'autres organismes.

SOLUTIONS DE NORMALISATION

Grâce à son analyse des tendances liées à la normalisation et aux efforts de sensibilisation et de mobilisation stratégique qu'elle mène auprès d'intervenants clés du gouvernement, de l'industrie et des consommateurs, la Direction des solutions de normalisation aide les parties intéressées à réaliser leurs buts et priorités stratégiques. Elle fait également des recommandations concernant leur utilisation des normes et des aspects liés à l'évaluation de la conformité qui se traduisent par une augmentation de l'efficience, une diminution des dépenses, une amélioration de la compétitivité, une réduction des obstacles au commerce et l'ouverture de débouchés sur les marchés mondiaux. La Direction travaille en étroite collaboration avec les principales parties intéressées pour cerner et définir les conditions nécessaires à une utilisation optimale de la normalisation au Canada. Elle gère aussi l'élaboration des NNC et l'adoption des normes internationales pour le marché canadien. Enfin, elle facilite la participation des principaux intervenants en tant qu'experts canadiens aux travaux d'élaboration de normes de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et de la Commission électrotechnique internationale (IEC), ainsi qu'aux activités d'organisations régionales de normalisation.

COMMUNICATIONS ET PLANIFICATION GÉNÉRALE

La Direction des communications et de la planification générale gère les communications de l'organisme, y compris le contenu de son site Web, sa présence sur les médias sociaux et son service de traduction. Elle est aussi responsable de la planification générale, de la gestion du risque, des rapports au gouvernement (y compris des demandes d'accès à l'information et la protection des renseignements personnels) et de la surveillance des travaux d'inventaire des normes. Les fonctions de secrétariat général sont également de son ressort.

SERVICES GÉNÉRAUX

La Direction des services généraux fournit des services de soutien professionnel à l'organisme, ce qui comprend la gestion financière, les ressources humaines, la planification des investissements et l'analyse des activités d'affaires, la gestion de l'information et les technologies de l'information, l'administration générale et la passation de contrats, et les déplacements.

SERVICES D'ACCRÉDITATION

La Direction des services d'accréditation fournit des services d'accréditation à différents clients, à savoir les OEN, les organismes de certification de produits, les organismes de certification de systèmes de management, les organismes de validation et de vérification des déclarations de gaz à effet de serre, les organismes de certification du personnel, et les laboratoires d'essais. De plus, le CCN est signataire de plusieurs accords de reconnaissance mutuelle et accords multilatéraux de forums d'accréditation internationaux qui encouragent partout dans le monde l'acceptation d'une seule norme et d'un seul essai. Ces forums ont été créés par des organismes d'accréditation de partout dans le monde pour faciliter l'acceptation des résultats d'évaluation de la conformité. Ces accords s'inscrivent dans les efforts déployés à l'international pour établir un système d'accréditation mondial.

Le CCN est soutenu par deux groupes consultatifs et un comité :

LE GROUPE CONSULTATIF SUR L'ACCRÉDITATION

Le Groupe consultatif sur l'accréditation relève de la Direction des services d'accréditation du CCN. Il donne des avis sur les questions de fond afin d'assurer l'équité et l'impartialité des politiques et des programmes du CCN dans son domaine de compétence.

LE GROUPE SUR LES INTÉRÊTS DES CONSOMMATEURS ET DU PUBLIC

Le Groupe sur les intérêts des consommateurs et du public donne des conseils en matière de stratégie et d'orientation sur les questions de normalisation qui ont des incidences sur les groupes de consommateurs et d'intérêt public, ainsi que sur le Comité ISO pour la politique en matière de consommation (COPOLCO). Il relève de la Direction des solutions de normalisation du CCN.

LE COMITÉ NATIONAL DU CANADA DE LA COMMISSION ÉLECTROTECHNIQUE INTERNATIONALE

Le Comité national du Canada de l'IEC (CNCA/IEC) donne au CCN des conseils en matière de stratégie et d'orientation sur les priorités stratégiques du Canada concernant les entreprises des secteurs de l'énergie, de l'électrotechnique et de l'électricité, ainsi que sur les questions liées à l'IEC. Il relève de la Direction des solutions de normalisation du CCN.

Lexique

ACEPU	Association canadienne des eaux potables et usées
AECG	Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne
AHRI	Air-Conditioning, Heating, and Refrigeration Institute
ALE	Accords de libre-échange
APA	Assemblée publique annuelle
APEG	Accord de partenariat économique global entre le Canada et l'Inde
APLAC	Asia Pacific Laboratory Accreditation Cooperation
ATCCA	Assistance technique liée au commerce Canada-Amériques
CASCO CPC	Groupe des politiques et de coordination du président du Comité pour l'évaluation de la conformité de l'ISO
CCC	Comité consultatif canadien
CCCNT	Conseil consultatif canadien sur les normes de TIC
CCN	Conseil canadien des normes
CCOEN	Comité consultatif des organismes d'élaboration de normes (un comité du CCN)
CCPT	Comité consultatif des provinces et territoires (un comité du CCN)
CCR	Conseil de coopération en matière de réglementation
CEN	Comité européen de normalisation
CENELEC	Comité européen de normalisation électrotechnique
CNCA/IEC	Comité national du Canada de la Commission électrotechnique internationale (un comité du CCN)
COPANT	Pan American Standards Commission
COPOLCO	Comité ISO pour la politique en matière de consommation
EFC	Électro-Fédération Canada
ENI	Élaboration des normes internationales
FINCA	Forum des Comités nationaux de l'IEC des pays d'Amérique
GCA	Groupe consultatif sur l'accréditation (un groupe du CCN)
GCN	Groupe consultatif sur les normes (un groupe du CCN)
GES	Gaz à effet de serre
GICP	Groupe sur les intérêts des consommateurs et du public (un groupe du CCN)
GI/TI	Gestion de l'information/technologie de l'information
IAAC	InterAmerican Accreditation Cooperation
IAF	International Accreditation Forum
ICPC	Institut canadien de plomberie et de chauffage
IEC	Commission électrotechnique internationale
IECE	Instituto Ecuatoriano de Crédito Educativo y Becas
IECEE	Système d'évaluation de la conformité des équipements et composants électrotechniques de l'IEC
IECRE	Système d'énergies renouvelables de l'IEC
ILAC	International Laboratory Accreditation Cooperation
ININ	Initiative de normalisation des infrastructures du Nord
ISO	Organisation internationale de normalisation
ISO/IEC	Organisation internationale de normalisation/Commission électrotechnique internationale
JMN	Journée mondiale de la normalisation
LCSPC	Loi canadienne sur la sécurité des produits de consommation
MAECD	Ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement
MASM	Mongolian Agency for Standardization and Metrology
NFPA	National Fire Protection Association
NNC	Normes nationales du Canada
OEN	Organismes d'élaboration de normes
OMC	Organisation mondiale du commerce
OTC	Obstacles techniques au commerce
PASC	Pacific Area Standards Congress
P/T	Provincial/territorial
PTP	Partenariat transpacifique
RNCan	Ressources naturelles Canada
SMQ	Système de management de la qualité
UIT	Union internationale des télécommunications
VTE	Vérification des technologies environnementales